



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

♦♦♦

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2015

♦♦♦

L'An Deux Mille Quinze, le 10 juin, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 4 juin 2015, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel d'agglomération.

La séance est ouverte à 18H10, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

M. Jean-Luc BOUILLIE, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Etaient PRÉSENTS : M. DOSSANG Guy ; Mme DELAVIGNE Nadine ; M. BEHAR Claude ; M. PRIEZ Rémi ; M. MAILLARD Jean-Marie ; M. MARQUAIS Raynal ; M. PATTYN Patrick ; M. LEFRAND Guy ; Mme BEAUVILLARD Karène ; M. BOURRELLIER Ludovic ; Mme DURANTON Nicole ; M. PAVON Jean-Pierre ; Mme AUGER Stéphanie ; M. LEPINTEUR Olivier ; Mme DIOUKHANÉ Coumba ; M. ROUSSEL Emmanuel ; M. BOUILLIE Jean-Luc ; Mme LESEIGNEUR Diane ; Mme PECQUEUX Delphine ; M. DERRAR Mohamed ; Mme LUVINI Françoise ; M. MANÉ Abdoulaye ; Mme BANDELIER Lysiane ; M. ETTAZAOUI Driss ; Mme JUIN Clarisse ; Mme HANNOTEAUX Maryvonne ; M. NOGAREDE Alain ; M. CAMOIN Emmanuel ; Mme VILAIN Mireille ; M. MORILLON Marc ; M. HAMEL Raynald ; Mme CANEL Françoise ; M. GANTIER François ; Mme BAUGE Agnès ; M. WATEL Patrik ; M. BIBES François ; Mme LE GOFF Hélène ; M. MOLINA Michel ; M. EUDIER Moïse ; M. DULONDEL Michel ; M. WALASZEK Jean-Pierre ; Mme LEMEILLEUR Monica ; M. PERRIN Marc ; M. HUBERT Xavier ; M. SIMON Stéphane ; M. GILLES Hervé ; M. MABIRE Arnaud ; M. SENKEWITCH Georges ; M. LEFRANCOIS Thierry ; M. JAMES Jean-Claude ; M. BROCHOT Bernard ; M. CINTRAT Jean-Luc ; M. GROIZELEAU Bruno ; Mme HAGUET-VOLCKAERT Florence ; M. CHOKOMERT Patrice ; Mme BENARD Catherine ;

ONT DONNÉ POUVOIR : M. GAVARD-GONGALLUD Nicolas a donné pouvoir à Mme AUGER Stéphanie ; Mme TUBIANA Camille a donné pouvoir à Mme DURANTON Nicole ; Mme LEBARBIER Stéphanie a donné pouvoir à Mme JUIN Clarisse ; M. DAIX Jean-Robert a donné pouvoir à M. BOURRELLIER Ludovic ; Mme MARAGLIANO Francine a donné pouvoir à M. ROUSSEL Emmanuel ; Mme LEON Patricia a donné pouvoir à Mme BEAUVILLARD Karène ; Mme MORLOCK Sabine a donné pouvoir à Mme LUVINI Françoise ; M. VINE Pascal a donné pouvoir à Mme BANDELIER Lysiane ; M. GHZALALE Fouade a donné pouvoir à M. ETTAZAOUI Driss ; M. CASTEL Patrick a donné pouvoir à M. SENKEWITCH Georges ;

ABSENTS non représentés :

M. BARRAL Fernand ; M. FRERET Robin ; M. CAPUANO Giovanni ; M. BENTALHA Mohammed ; Mme LEPETIT Chantal ; M. CHAMPREDON Michel ; M. VEYRI Timour ; Mme CHARGELEGUE Simone ; Mme CAILLAT Catherine ; M. SILIGHINI Gérard ; Mme BOCAGE Sophie ; M. FEUVRAIS Martial ; M. DE LANGHE Christian ; M. RANGER Michel ; M. ROUSSEL Cédric ;

♦♦♦

## Ordre du jour

1 - Travaux des séminaires - Retour d'information aux conseillers communautaires : présentation d'un PowerPoint.

2 – Elaboration d'un projet majeur destiné à développer le tourisme de destination sur le territoire du Grand Evreux Agglomération - Présentation de l'étude Territoires & Tourismes : présentation d'un PowerPoint

### M. Guy LEFRAND

[...]attention, il manque les premières minutes de la réunion, faute d'enregistrement.

[Cette séance] est extraordinaire car il s'agit ce soir d'un Conseil qui sort du cadre administratif habituel, pour permettre aux élus – et vous savez à point cela est important pour moi – de s'exprimer et de prendre position en amont des décisions administratives. Les actes administratifs futurs des années à venir seront donc ainsi les conséquences des actes politiques, au sens noble du terme, que nous sommes amenés à prendre ce soir. Toutefois, pour forger cette politique, il nous fallait un projet politique partagé. Or - nous avons déjà eu l'occasion de le dire et je l'ai dit également dans cette enceinte – nous avons été élus dans nos communes sur la base d'un programme municipal, mais sans projet communautaire commun.

Pour construire ce projet, il fallait d'abord créer les conditions d'une gouvernance apaisée et, ensuite seulement, un projet commun. Le dialogue que nous avons créé a abouti à l'élection d'un Bureau, il y a maintenant plus d'un an ; elle s'est poursuivie sous la forme de la Conférence des Maires. Je suis heureux de constater, après un peu plus d'un an de présence ensemble, que l'association un peu « anti Evreux » qui existait s'est transformée en Conférence des Maires avec Evreux : j'en suis particulièrement heureux et je voulais vraiment vous en remercier. Cette Conférence des Maires est désormais devenue, non pas un espace de combat, mais un espace de dialogue et de construction de grandes décisions qui concernent notre agglomération. Nous avons ainsi créé les conditions pour le partage d'un projet commun. Il nous restait à écrire ce socle, cette politique communautaire, qui va structurer notre territoire bien au-delà de notre mandat actuel.

Votre Bureau communautaire, mes chers collègues, dans le cadre des séminaires, a ainsi dressé un état des lieux de notre territoire et de notre collectivité. Réunions après réunions, une vision commune – même si je n'aime pas beaucoup ce terme – un choix stratégique commun, une ambition, pour chacune des compétences de notre collectivité, s'est forgée.

Votre Bureau a rendu compte de ses travaux à cette Conférence des Maires – mes chers collègues maires, je vous promets que nous serons ce soir plus rapides et moins longs qu'à la Conférence des Maires, puisque nous avons dû passer deux soirées entières sur ce compte rendu, c'est vous dire également la richesse du contenu ; nous sommes censés tenir la présentation en 45 minutes – qui a elle-même enrichi les conclusions du séminaire, et nous a permis d'arriver à la synthèse que nous vous présentons ce soir.

Thomas Soëte, animateur de nos échanges, que vous commencez à connaître, va vous présenter cette synthèse. A la fin de la présentation, vous sera remis le document de synthèse : il s'agit d'un document de travail qui va pouvoir encore évoluer : nous pouvons, vous pouvez, à votre guise, le modifier, l'amender, le transformer ce soir.

Enfin, ce Conseil communautaire est extraordinaire, dans la mesure où il vous est proposé d'aller plus loin sur un enjeu majeur : l'attractivité du territoire et son rayonnement touristique.

Vous vous en souvenez, et ce sujet me tient à cœur, nous avons lancé une étude ensemble, que vous aviez validée, sur la préfiguration d'un parc ludo-pédagogique. L'objectif du cabinet qui nous a accompagnés était, au départ, de nous aider à rechercher un positionnement face au développement de la vallée de Seine.

En effet, vous le savez – et j'ai eu l'occasion de m'exprimer sur ce sujet – sans politique ambitieuse, l'Île-de-France va poursuivre son développement sur notre territoire et vers la mer, lentement mais surtout, sans cohérence. Ce sera la poursuite de ce que nous subissons déjà sur les franges de l'Est, c'est-à-dire cette sorte de périurbanisation subie et absolument pas maîtrisée : je refuse d'assister à un étalement urbain francilien déjà rencontré dans l'Est de notre région, sans que nous ayons la maîtrise de notre territoire.

Face à cette hypothèse, que je refuse et que nous refusons ensemble, de développement, un peu au fil de l'eau, notre région qui, de plus, est aujourd'hui réunifiée, dispose, grâce à l'agglomération d'Evreux, d'un territoire fort, enraciné en Normandie, pour faire face à cet étalement.

Je vous rappelle, mais vous le savez, que la force d'attraction francilienne doit être utilisée pour renforcer ce qui est la quatrième ville de Normandie, après Caen, Rouen et Le Havre. Nous avons parfois tendance à nous minimiser : nous sommes la quatrième puissance, en terme d'habitation, du territoire de la Normandie réunifiée. Ne l'oublions pas, nous sommes un pôle majeur : n'ayons pas peur et n'ayons pas honte de ce que nous sommes.

Personnellement, je crois et je veux croire avec vous en la politique, au sens noble du terme, en ses choix éclairés, pour anticiper, pour structurer et pour décider. Telle est la raison pour laquelle Evreux et l'Agglomération travaillent sur leurs atouts pour conforter leur place, pour lutter contre cette dissolution urbaine, pour répondre à ce que Grumbach appelle la Seine-métropole, c'est-à-dire l'ensemble des villes le long de la Seine, qui doit former une seule métropole, au sein de laquelle chaque Ville apportera son identité propre sous réserve que nous connaissions notre identité et que nous la fassions connaître à l'extérieur.

L'étude du groupement, piloté ce soir par « Territoires et tourisme », dont je salue l'équipe, qui a été présentée ce midi à nos partenaires institutionnels et qui vous est présentée ce soir, relève de positionnements stratégiques sur notre territoire ébroïcien, à une heure de Paris, et insistera particulièrement sur la mise en valeur de notre patrimoine historique, culturel et naturel.

Ainsi, à l'issue de ce Conseil très particulier, nous aurons tous ensemble une feuille de route claire : nous pourrons poursuivre nos travaux, vous l'aurez compris, toujours ensemble, dans la collégialité : c'est ainsi que j'ai voulu débiter ce mandat, c'est ainsi que nous le poursuivrons ensemble. Nous devons construire ensemble : sans vous, rien ne se fera. C'est pourquoi je compte sur vous pour réagir et réalimenter nos travaux de ce soir.

Certains m'ont dit : « *c'est bien, nous sommes au cinéma, nous allons pouvoir nous reposer* ». Non, nous n'allons pas nous reposer ce soir – ou alors il s'agirait de cinéma d'art et d'essai – puisqu'après la séance de cinéma, nous allons discuter du film.

Je compte sur vous, vous en remercie par avance et donne la parole à Thomas Soëte.

### **M. Thomas Soëte**

Merci, Monsieur le Président.

Mesdames, messieurs, en vos grades et qualités, je m'appelle Thomas Soëte et j'ai eu la chance d'accompagner les élus du Bureau communautaire. Je tenais à vous préciser que j'ai passé un excellent moment.

Le dernier mot de votre intervention, Monsieur le Président, a été la « collégialité » : voilà réellement ce qu'il s'est passé durant ces deux séminaires. D'abord, en octobre, puis, en décembre, avec un travail qui nous a permis de parfaire la dynamique développée au mois d'avril, avec une présentation aux maires, comme cela vous a été précisé.

Je vais vous faire grâce d'une lecture *in extenso* du document qui vous est proposé : vous pourrez le faire ultérieurement, et le temps nous est compté, mais retenez cette dynamique essentielle et ce mot qui reviendra en filigrane sur l'intégralité de ce document : cette notion de « transversalité », de « collégialité ». Cette notion a été essentielle pour l'ensemble des acteurs de ces deux séminaires.

Je vous ferai part, à ce titre, de la citation suivante : « *constituer un ensemble supérieur à la somme des parties* » : il est complètement indispensable de parler d'aménagement du territoire, de développement économique, d'habitat, d'enseignement supérieur et d'embrasser l'intégralité de ces compétences.

Il s'agit d'un élément complètement essentiel et c'est bien dans cette dynamique que se sont engagés les élus présents.

Le mot de votre Président évoque directement cette notion de cohérence, de convergence, de proximité et d'attractivité : tous ces éléments seront repris dans ce document.

S'agissant du développement économique, vous pouvez retenir :

L'existence d'atouts majeurs pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà existantes sur le territoire.

Certains éléments font un appel direct à l'offre foncière immobilière. Ainsi, apparaît déjà ce lien, cette transversalité, que nous allons pouvoir retrouver tout au long de ce document. Le travail qui a été développé – il s'agit d'un point important concernant la méthode – a été de développer cette collégialité, toujours et encore, lors de groupes de travail auxquels participaient différents représentants des différentes compétences, de manière à ne pas avoir une vision tronquée ou monolithique, mais bien une vision d'ouverture, et de manière à partager un diagnostic : les élus l'ont toujours fait.

A partir de là, cette vision partagée, l'ambition exprimée tout à l'heure et un engagement sur des objectifs généraux, que venons-nous servir ? Et comment allons-nous le servir au travers des objectifs opérationnels ?

La déclinaison qui est faite est souvent une présentation de la situation avec ses forces et points à améliorer, et des objectifs généraux et opérationnels.

- Cet équilibre de l'habitat, qui a été défendu par Ludovic BOURRELLIER : nous avons toujours et encore des objectifs ;
- Un nombre de logements sociaux important et un parc immobilier vieillissant : il s'agit de diagnostics ;
- Une réflexion sur la répartition du logement social, en lien direct avec la cohésion sociale et la politique de la Ville : nous retrouvons encore et toujours cette dynamique ;
- L'élargissement de l'accession à la propriété : ce sont des éléments très concrets qui nous permettent de nous projeter dans cette dynamique sociale et de politique de la Ville ;
- Des réflexions, des engagements sur des actions concrètes : le PLH, le SCOT, vont être réactivés, donc nous passons toujours et encore dans cette phase très concrète et très opérationnelle qui vous est proposée ;
- L'aménagement du territoire comme chef d'orchestre : il s'agit de l'expression la plus parfaite de cette transversalité, puisqu'il s'agit de dynamiques qui touchent absolument à toutes les compétences : l'économie, le transport, le tourisme. L'aménagement du territoire en est l'organisateur, le chef d'orchestre, en relation directe avec la politique de la Ville.

Tel est l'esprit dans lequel nous nous positionnons, toujours et encore.

Puis, quelques actions, telles que la création d'un service commun entre Evreux Agglomération et les autres communes pour l'instruction du droit des sols : il s'agit aussi d'un élément parfaitement concret.

Ce qui est important est le fait que cette dynamique politique qui vous est proposée et qui a été réellement formulée collégalement, va également trouver du sens dans les équipes qui sont dirigées par Paul FLAMME, votre Directeur général des services. Il s'agit vraiment de transformer une réflexion, une dynamique spéculative, en une dynamique opérative : que va-t-il se passer concrètement sur votre territoire, à partir des éléments qui ont été travaillés et validés ensemble ?

Nicole DURANTON, avec le jeu de mots : « *en route vers nos nouveaux moyens de transport* ». L'agglomération, *via* le Transurbain, dispose d'un bon réseau de transports urbains qui est en cours d'amélioration. Nous retrouvons toujours ce diagnostic, très succinctement formulé dans ce document de synthèse. Concrètement, qu'allons-nous pouvoir faire ? nous allons travailler sur le pôle intermodal. Pourquoi travailler sur le pôle intermodal ? Car cela revient également à faire face à ce besoin du service économique et du tourisme : tous ces éléments sont, encore une fois, très liés. Le pôle intermodal du quartier « gare » sera le centre de convergence – encore ce mot – des différents modes de transport utilisés. L'objectif est bien de conjuguer les différents modes de transport, sans supplanter l'un par l'autre mais, au contraire, en s'attachant bien à cette dynamique de conjugaison.

François BIBES, sur la question du développement des filières innovantes et notamment, l'enseignement supérieur : toujours et encore ce lien avec la dynamique de territoire, toujours et encore ce lien avec le développement économique. La filière universitaire courte est déjà présente à Evreux : l'offre sera étoffée en fonction des débouchés existants sur le territoire, l'objectif étant de coller à ce qui existe déjà sur le territoire du Grand Evreux Agglomération et de répondre ainsi aux besoins des entreprises. La création d'un institut de luxe en est un exemple, puisque vous avez une industrie liée au luxe et à la cosmétique, ou encore l'industrie

agroalimentaire : toutes ces industries pourront trouver une réponse dans la dynamique proposée. Le renforcement de l'accueil étudiant passe d'abord par une politique de logement : il s'agit d'un élément ayant trait à ce qui est dit en propos liminaire et lié à l'habitat. Un passeport dédié au sport et à la culture développera également la vie étudiante : il s'agit d'une référence directe à la cohésion sociale : nous retrouvons toujours et encore cette dynamique.

La collecte et la valorisation des déchets : il existe une dynamique assez intéressante autour de cette proximité de l'habitant au travers de cette thématique. Le lien avec l'habitant est assuré, notamment, par les rippeurs. Il s'agit d'un élément à approfondir afin de permettre une vraie progression, puisque nous voyons que dans certains quartiers, la situation est plutôt difficile, dans la compréhension, dans le civisme, à l'égard de ce que font ces professionnels qui émanent du service du GEA : il s'agit d'un élément vraiment essentiel.

La mise en place de containers sur tout le territoire va être accélérée ; les déchetteries seront modernisées ou créées ; de nouvelles filières vont être mises en place pour des déchets spécifiques, tels que l'amiante ; la caractérisation des déchets collectés sera développée. Nous voyons qu'il existe des dépôts sauvages : cela faisait partie du constat et il est complètement aberrant que vous supportiez, directement ou indirectement, ces dépôts sauvages. Cela traduit également le professionnalisme de la part des élus, dans l'exploitation des deniers publics : il s'agit réellement d'une réponse très adaptée, pleine de civisme.

Michel MOLINA : des routes et des rues adaptées intelligentes. Des routes en bon état, qui nervent tout le territoire sont une composante importante de l'attraction industrielle et commerciale. Encore et toujours, nous voyons bien ce partage qui peut être développé entre une compétence « voirie » et une compétence « développement économique ».

La fibre optique : cela fait aussi référence à ce que fait Monsieur MABIRE.

Un pilotage global à l'échelle de toutes les communes s'impose, tout comme l'élaboration d'un planning réaliste des travaux. Encore et toujours, le tout est supérieur à la somme des unités : avoir une vision globale de ce qui se fait, permettre réellement à la main droite de parler à la main gauche, en permanence. Ce n'est pas à un moment donné la voirie, à un moment donné la fibre optique. Il s'agit réellement d'une perception globale, pour permettre réellement des économies d'échelle, dans le cadre d'une vision complète et stratégique telle qu'évoquée tout à l'heure.

Cette voirie doit contribuer à l'émergence d'une *smart city* à l'échelle communautaire, avec notamment la mise en place de télé-relèves dans différents domaines, tels que celui de l'eau.

Améliorer la facturation de l'eau et les infrastructures : l'eau produite par l'Agglomération est d'une grande qualité. C'est la relation avec les consommateurs qu'il faut améliorer : vous avez cette difficulté qui est liée à la facturation. Cette amélioration passe par la résorption des retards de facturation pour fin 2015. Encore une fois, nous passons d'une vision de diagnostic à une action concrète proposée, permettant de répondre à une situation.

Je suis désolé pour le pas de charge : j'espère que vous arrivez à suivre, mais le chronomètre tourne.

Le coût de l'eau doit être maîtrisé, en limitant la consommation énergétique et, surtout, en développant la fourniture d'eau vers d'autres collectivités et structures. Vous avez un outil qui a une très forte capacité : il existe peut-être la possibilité d'aller trouver des clients ailleurs.

Les réseaux d'eau et d'assainissement seront modernisés dans le cadre d'un plan pluriannuel à synchroniser avec les travaux de voirie. La question de la gestion des eaux pluviales reste à trancher. Il reste donc encore du pain sur la planche.

Le développement des réseaux de haut-débit, que l'on me suggère de ne plus appeler « NTIC » : SFR, contribuera au déploiement du réseau haut-débit – encore du lien avec ce qui était évoqué précédemment – sur l'ensemble des communes. Comment attirer des étudiants ? Cela peut-être également, expressément, cette situation qui le permettra.

La *smart city*, la télé-relève, l'assainissement : l'eau peut être touchée.

Une école numérique portée par la CCI et la présence des Geeks de l'armée de l'air sur la base aérienne105, sont des atouts dans ce développement du numérique de la *smart city*. En la matière, les compétences seront mieux connues et valorisées et les outils techniques déployés, notamment entre les villes et l'Agglomération.

Un audit de l'existant est réalisé.

Un schéma directeur intégrant tous les usages à court, moyen et long terme, sera élaboré. Toujours et encore, cette réflexion autour d'une planification. Que se passe-t-il, précisément ? Nous planifions et nous engageons des actions, qui peuvent être dévolues aux services, à la fois du GEA et d'Evreux, puisque vous travaillez déjà en collaboration.

Des services seront développés, comme je le précisais, et également à travers des applications de télé-médecine, qui sont aussi un élément d'avenir. Je précise que nous parlons ainsi sous contrôle.

Le poids des mots, le choc des photos.

Ne pas augmenter la fiscalité : il s'agit d'un élément essentiel. Je pense que l'un des *leitmotiv*, l'un des éléments déclencheurs ayant permis ce travail de séminaire avec l'ensemble de votre Bureau, a vraiment été l'élément suivant : vous avez tous des programmes, puisque vous êtes élus, vous avez tous développé des programmes, soit en groupe, soit de manière unipersonnelle, de manière à pouvoir atteindre la plus haute marche de vos communes. En l'occurrence, la dynamique a été vraiment de répondre ensemble, d'avoir ce niveau d'ambition commun, cette dynamique partagée, et nous avons là un élément simple : ne pas augmenter la fiscalité.

Les finances de l'Agglomération sont marquées, notamment, par des recettes fiscales dynamiques et une forte distribution aux communes, avec toujours ce lien, cette proximité. Cela, dans un contexte de désengagement de l'Etat, de rigidité des dépenses, et avec la question de la facturation de l'eau à résoudre : nous voyons que nous l'avons traitée.

L'Agglomération démontrera la qualité du service apporté aux habitants et maintiendra le soutien, avec des outils – et il s'agit d'une volonté forte, à la fois de de votre élu et du Directeur général des services - et la dynamique à développer autour de la comptabilité analytique. Cela revient finalement à doter la collectivité, le GEA, de bons outils de gestion. J'entendais parler tout à l'heure d'outils d'aides à la décision : nous sommes expressément dans cette dynamique. Encore une fois, il s'agit de passer d'un constat, avec une volonté politique très, très forte, à un élément très concret, très opérationnel, permettant de doter la collectivité, donc vous-mêmes, d'outils d'aide à la décision.

Nous avons ensuite, toujours et encore, cette ouverture avec une réponse directe au développement économique : il s'agit de l'ouverture des marchés à de possibles alternatives. Les marchés publics seront mieux programmés, avec cette réflexion plus globale, les cahiers des charges bien établis, et ces marchés promus auprès des entreprises locales : il s'agit de donner la possibilité de laisser parler la créativité locale, la capacité locale. Vous avez ainsi, forcément, de vraies pépites.

L'atout Normandie : je crois que la première zone géographique connue au niveau mondial est la Californie. Je suis désolé : nous n'avons pas le même soleil. La deuxième est tout simplement la Normandie. Il est un peu dommage de l'oublier, et je crois que vous ne le faites pas, mais il est essentiel de capitaliser sur cette situation :

- Une heure de Paris (avec cette réflexion sur le développement économique) ;
- Un patrimoine historique et naturel du territoire exceptionnel ;
- Une communication forte, dont nous avons besoin : il s'agissait de l'un des propos qui était revenu durant ces séminaires : la communication entre vous, entre élus, la communication vers les collectivités et les communes que vous représentez et, bien entendu, la communication externe et institutionnelle qui permettra le rayonnement qui a été évoqué tout à l'heure par Monsieur le Président.

Tel est vraiment l'esprit dans lequel s'inscrit cette dynamique. Nous avons une pépite, qui est déjà belle : nous allons balayer un peu pour la rendre plus belle encore et encore plus attractive.

La mutualisation des actions de promotion : nous avons l'Agglomération, la Région, le Département, et d'autres collectivités : il s'agit réellement d'une dynamique à engager et surtout, cela semble vraiment essentiel dans un contexte de concurrence entre les collectivités et de rapprochement des deux « Normandie ». Vous devenez l'une des portes, vous devenez la porte terrienne de la Normandie.

Obtention d'un label « Ville d'art et d'histoire » : encore un objectif tout à fait concret et opérationnel. Vous pouvez vous demander quand cela interviendra-t-il. Voilà exactement ce qui sera engagé : cela sera évoqué tout à l'heure.

La création d'un office de commerce, de tourisme, seront des moteurs de ce développement. Tout à l'heure, nous avons évoqué les finances comme étant une compétence particulièrement transversale : je pense aussi que la politique de la Ville est réellement une compétence transversale. Cette politique combat notamment les inégalités du territoire, concentrées dans certains quartiers de la ville centre. L'ensemble des politiques publiques doit intégrer la politique de la Ville : cette transversalité est un élément éminemment sensible. Avec la nouvelle contractualisation de la politique de la Ville, le sport et la culture en sont des vecteurs majeurs.

Une réflexion sur une convention intercommunale de logements, précisant les objectifs liés à la mixité sociale, va être adoptée. Certains éléments peuvent également être très sensibles, tels que cette plus grande implication – nous allons voir que l'habitat peut être directement touché – et cette implication différente sur les commissions d'attribution des logements. Il s'agit réellement d'une action politique majeure que de pouvoir s'engager dans cette dynamique. Cet élément est en lien, évidemment, avec la cohésion sociale et l'habitat.

Un autre outil d'aide à la décision se traduit par ce besoin d'un observatoire : vous avez beaucoup d'acteurs, ce constat a été fait dans le cadre de la politique de la ville et dans le cadre de la cohésion sociale. Il existe aussi un outil politique très fort – nous sommes en plein dedans – le cadre de la loi 2002-2 et les besoins d'évaluation de ces établissements et de ces services sociaux et médicosociaux en sont l'expression la plus parfaite. Il s'agit :

- de choisir et d'orienter une action ;
- d'évaluer ce qui est fait ;
- de continuer l'effort politique en fonction des priorités que vous aurez mises en œuvre.

Nous passons à la dernière compétence :

L'élaboration d'un projet social d'Agglomération, avec un bras armé que pourra être un Centre intercommunal d'action sociale : il s'agit également d'un élément très concret et très opérationnel dans le cadre de cette compétence. La présence des centres sociaux, les CIU, la richesse du tissu associatif – il s'agit du même constat que nous avons vu précédemment – le travail réalisé sur l'égalité des chances, sont des atouts pour réduire les inégalités. En revanche, nous voyons qu'il subsiste encore des « zones blanches » : il est essentiel de pouvoir y travailler. L'évaluation des résultats et des actions menées s'impose, afin de pouvoir étayer une position politique. Un projet social d'agglomération sera élaboré – voilà une action concrète – avec un diagnostic des offres et des attentes de chacune des communes et des CIU. L'Agglomération entamera une réflexion sur la création de ce fameux Centre intercommunal d'action sociale : tel est l'esprit. Je vais maintenant, très rapidement, vous rappeler la méthodologie.

- D'abord, il s'agit d'avoir une expression individuelle de bon fonctionnement et de dysfonctionnements. Ce qui est intéressant est bien cette dimension collégiale qui a été exprimée tout à l'heure par votre Président : cette collégialité, du fait du groupe formé, et cette transversalité, du fait d'associer plusieurs compétences sur une même thématique ;
- Un constat partagé ;
- Un niveau d'ambition partagé ;
- Des objectifs généraux qui permettent de savoir où l'on va ;
- Un bras armé : des objectifs opérationnels, qui pourront être mis en œuvre par l'équipe de votre Directeur général des services, M. Paul FLAMME.

### **M. Guy LEFRAND**

Je vous remercie et vous félicite d'avoir tenu les délais.

Vous le voyez : un programme à la fois ambitieux, clair et surtout très pragmatique. Il ne s'agit pas de se faire plaisir avec de grandes idéologies mais d'être vraiment dans le pragmatisme, entre ce qui est faible et ce qui ne l'est pas. L'idée est maintenant que nous puissions échanger. De nombreux échanges ont eu lieu dans le cadre de la Conférence des Maires, qui ont permis d'amender de manière importante le projet. Une fois que nous aurons eu ces échanges, il sera proposé – comme j'ai eu l'occasion d'en parler en Bureau communautaire tout à l'heure – de continuer cette gouvernance un peu « Bureau », « Conférence des Maires » et « Conseil » et de continuer à produire. Nous avons élaboré tout cela et il nous reste à le placer dans le temps et dans l'espace.

Nous allons donc proposer que les Vice-présidents se retrouvent sur trois ateliers – un atelier « attractivité », un atelier « qualité de vie » et un atelier « cadre de vie » - auxquels les conseillers communautaires, s'ils le souhaitent, peuvent s'inscrire, afin que vous puissiez également venir partager et préciser les interrogations des uns et des autres, de manière à ce qu'au-delà de ces choix qui ont été faits, nous puissions élaborer un plan opérationnel que nous pourrions vous présenter en septembre ou en octobre, de manière à continuer, à ne jamais relâcher la pression sur notre volonté d'avancer, d'avoir une vision claire de ce que nous voulons faire, et surtout, d'avancer de manière de plus en plus précise.

Avez-vous des remarques, des suggestions, des propositions, des interrogations ? Monsieur ETTAZAOUI.

**M. Driss ETTAZAOUI**

Merci, Monsieur le Président, bonsoir mes chers collègues. Un mot concernant la politique de la Ville et l'intitulé, sur une question de forme. Je ne crois pas ici trahir la pensée du maire d'Evreux, chez qui sont situés les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, en disant que le sport et la culture ne sont pas au cœur de la politique de la Ville. Même si ces sujets sont importants, ce ne sont pas ces derniers qui sont au cœur de la politique de la Ville, mais le renouvellement urbain, le peuplement et l'emploi.

**M. Guy LEFRAND**

A ce moment-là, tu nous proposeras une révision de l'en-tête : il n'y a pas de difficulté.

D'autres remarques ou propositions ? Dans l'ensemble, cela vous convient-il ? Mes chers collègues Maires, cela est-il, dans l'ensemble, cohérent ? Cela constitue-t-il une bonne synthèse de ce que nous avons travaillé en Conférence des Maires ?

Monsieur NOGAREDE.

**M. Alain NOGAREDE**

Merci, Monsieur le Président. Effectivement, concrètement que va-t-il se passer ? Telle est la question qui a été posée.

A la lecture du document, j'ai coché quelques remarques : « *l'Agglomération entamera une réflexion sur la création d'un centre intercommunal d'action sociale* ». Pourquoi pas ? C'est peut-être quelque chose de très intéressant. Si je prends le domaine de la fiscalité, il est dit de ne pas augmenter la fiscalité. Je suis d'accord avec vous et tout le monde est d'accord.

Mais, derrière, les actions concrètes ne me sautent pas aux yeux, à la lecture de ce document. Je crois qu'il faudrait élaborer, sur la base de ce document, un document sur lequel seraient déclinées des actions concrètes. J'en ai perçues quelques-unes, plus faciles à détecter. Par exemple, nous allons équiper tous les habitants de la commune de poubelles bleues et grises. Je crois qu'il est important de le dire : cela se chiffre financièrement et il s'agit d'un élément concret. J'aurais souhaité que ce document – mais peut-être cela va-t-il se faire – se traduise par du concret, c'est-à-dire 50 actions concrètes que nous allons réaliser dans les années qui viennent.

**M. Guy LEFRAND**

Merci, Monsieur NOGAREDE. Je suis désolé, j'aurais dû attendre avant de parler, car j'aurais pu vous répondre. C'est exactement ce que je viens de dire. Ce document comporte tout de même un certain nombre d'éléments pragmatiques, dont certains sont déjà lancés. Je suis parfaitement d'accord avec vous et cela tombe bien – ou plutôt, vous êtes d'accord avec moi, puisque je l'ai dit avant vous – puisque nous allons mettre en place ces groupes de travail aux mois de juin, juillet et septembre, pour pouvoir arriver à des éléments plus précis et plus pragmatiques que nous continuerons à actualiser tout au long de notre mandat, de manière à ce que cela ne soit jamais dépassé, l'idée n'étant pas d'écrire un gros « livre vert » très cher mais de réagir en permanence, de façon très pragmatique et en l'actualisant en permanence.

Je suis donc heureux qu'une fois de plus, nous soyons d'accord.

Monsieur GILLES.

**M. Hervé GILLES**

Bonsoir l'assemblée. Ayant assisté aux deux conférences des maires, je ne me souviens pas que nous ayons évoqué le centre intercommunal d'action sociale. Je souhaiterais donc vivement avoir d'avantage de renseignements sur ce sujet, qui est très important pour nos communes. Je pense qu'il faudra y aller sur la pointe des pieds. Si une commission est mise en place, je serai le premier à y participer.



**M. Guy LEFRAND**

Cette réflexion sera effectivement menée au sein de l'une des commissions, puisque la cohésion sociale relève du groupe de travail « qualité de la vie ». L'idée est effectivement, comme cela a été dit, d'entamer une réflexion à ce sujet, comme demandé par certains. Je pense qu'il faut poser les avantages et les inconvénients.

Pour avoir été Vice-président du CCAS pendant quelques années, aujourd'hui relayé par Karène BEAUVILLARD, je pense qu'il existe des avantages et des inconvénients, il faut y faire très attention. Je vous rejoins sur le fait que les polices du maire et d'action sociale sont deux prérogatives qui restent encore aux maires, donc faisons attention. Telle est la raison pour laquelle il n'est pas écrit qu'il faut créer un centre d'action sociale, mais s'interroger sur l'intérêt d'en créer un.

Monsieur DERRAR.

**M. Mohamed DERRAR**

Merci, Président. Simplement pour rappeler, réaffirmer ce dont il a été question : nous avons beaucoup échangé sur l'éventualité de la création d'un Centre d'action sociale intercommunal, tout en maintenant dans l'absolu, si cela devrait être fait, un CCAS dans chaque commune, afin de garder la proximité. Il est évident que nous ne pouvons pas gérer cette question de loin : une proximité est nécessaire et tel est le propre même de ce service.

Une réflexion sera donc effectivement menée au niveau du territoire, mais il existera évidemment une préservation de la proximité. C'est pour cela qu'a été proposée une réflexion, qui sera développée un peu plus, si besoin.

**M. Guy LEFRAND**

Merci. D'autres questions ou remarques ? Monsieur CAMOIN.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Merci, Monsieur le Président. Il s'agit d'un catalogue de bonnes intentions. Je suis sûr que si j'avais cherché dans les propos de votre prédécesseur, durant sa première année, j'aurais trouvé exactement la même chose.

**M. Guy LEFRAND**

En beaucoup plus cher.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Peut-être, mais il aurait dit la même chose, puisqu'il s'agit d'un catalogue de banalités. Vous avez commencé votre intervention, en parlant de la ville d'Evreux en disant qu'il s'agissait de la 4<sup>ème</sup> puissance, et je me suis demandé : « où va-t-il aller ». La réponse a été : en terme d'habitation. Or j'aurais bien aimé que la ville d'Evreux soit la 4<sup>ème</sup> puissance en terme économique.

**M. Guy LEFRAND**

Elle le deviendra, grâce à nous tous.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Bien sûr mais, pour l'instant, elle est surtout devenue une ville-dortoir. Vous parlez de partenariat avec la Base 105. Je peux, là aussi, revenir un peu en arrière. Je me rappelle très bien l'époque où le Docteur COLLARD, qui était Président du Conseil général, roulait autour de la Base 105 et disait : « *c'est formidable, nous avons ouvert la Base 105 aux civils et nous allons avoir un développement économique énorme de la ville d'Evreux* ». Elle n'est plus vraiment aujourd'hui ouverte aux civils.

**M. Guy LEFRAND**

Si, absolument.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Vous me montrerez comment. Il est vrai que l'avion de Monsieur HOLLANDE se pose sur cette Base : peut-être est-ce cela, le civil.

Logement social/logement étudiant : vous avez trop de logements sociaux et pas assez de logements étudiants. Je vous demande ce que vous avez fait concernant l'acquisition de l'ancienne maternité Saint-Louis. Pourquoi ne pouvons-nous pas trouver une solution technique - mais peut-être cela n'est-il pas possible - pour que ce logement social excellent puisse servir pour les étudiants ? Je pense que des pièces sont à travailler de ce côté-là.

Clarification sur le SETOM : Monsieur BIBES s'était exprimé à ce sujet. Nous, en termes de clarification, nous attendons de savoir pourquoi nous payons trop cher notre taxe sur les ordures ménagères. Nous avons bien compris qu'il y avait eu des orientations économiques sur le SETOM, en dehors du GEA, qui faisaient qu'aujourd'hui, le GEA était obligé de payer pour des erreurs qui ont été commises ailleurs.

Les dépôts sauvages / les déchetteries : il s'agit certainement d'un problème de coût des déchetteries pour les artisans, qui sont déjà écrasés de charges et qui n'ont plus les moyens de mettre leurs déchets en déchetteries, puisque cela coûte cher.

La fibre optique : nous aurions pu aussi regarder ce qui c'était passé ailleurs. Le premier ayant parlé de fibre optique a été Roland PLAISANCE et, d'ailleurs, l'opposition qui, à l'époque était une opposition RPR, s'était fortement opposée à ce projet de fibre optique pour la ville d'Evreux.

Traitement de l'Eau : vous voulez vendre de l'eau, effectivement, mais le problème ne porte pas sur l'eau propre mais sur le traitement des eaux usées, avec une usine de traitement des eaux usées beaucoup trop importante par rapport aux capacités de paiement des habitants de la ville d'Evreux.

Ne pas augmenter la fiscalité : je rigole, parce qu'ils le disent tous, depuis Monsieur SARKOZY jusqu'à Monsieur HOLLANDE. Personne n'augmente la fiscalité sauf que nous faisons les chèques derrière et nous savons ce qu'il en est, de cette fiscalité.

Quant à la création d'un Label, cela est très bien, mais ce n'est pas cela qui fait fonctionner les choses, ce n'est pas cela qui va faire tourner le GEA et la ville d'Evreux.

J'ai fait le tour ce que j'avais à vous dire.

### **M. Guy LEFRAND**

Merci : j'aime votre optimisme et votre volonté de faire avancer le territoire, Monsieur CAMOIN. Je ne vais pas répondre point par point, puisque vous êtes dans le négativisme alors que nous, ici, nous sommes en train d'avancer.

La Base 105 s'ouvre : nous sommes en train de monter une pépinière d'entreprises avec la base aérienne ; nous sommes en train de développer l'utilisation de la piste à des visées logistiques pour certaines entreprises ; nous avons prévu d'acheter – et ce sera inscrit dans le prochain contrat d'agglomération – les terrains qui jouxtent la base aérienne, parce que nous avons aujourd'hui de nombreuses entreprises qui sont candidates pour s'installer dans la base et à côté de la base.

Vous en rêviez, cela tombe bien : nous le faisons. La question de la maternité avance : nous avons aujourd'hui un partenariat avec le LFE notamment et avec l'association l'ABRI pour créer des résidences étudiantes dans l'ancienne maternité, qui ouvriront en septembre 2016. Si vous écoutez nos débats, vous savez que nous l'avons d'ailleurs déjà longuement évoqué, souvent ici. Vous en rêviez : nous l'avons fait.

Oui, la fibre optique a été évoquée, il y a de nombreuses années déjà et aujourd'hui, grâce à Arnaud MABIRE, nous sommes en train de la mettre en place. Si vous suivez ce qu'il se passe au Conseil municipal d'Evreux, notamment, vous savez que, régulièrement, nous délibérons sur l'installation des nouveaux *shelters*.

Donc oui, nous sommes aujourd'hui en phase de déploiement actif de la fibre optique : elle sera développée dans deux ans dans la ville d'Evreux et d'ici 2020 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Si vous écoutez nos débats, vous devez le savoir.

Oui, nous travaillons sur le tourisme et vous allez avoir tout à l'heure une présentation qui va vous montrer qu'il ne s'agit pas d'une promesse de campagne d'un élu national mais des engagements de l'ensemble du Conseil communautaire pour développer notre territoire.

Concernant l'eau potable, nous avons des investissements à faire que nous réalisons et qui ne concernent pas seulement le traitement des eaux usées. En effet, nous avons aujourd'hui de nombreuses installations qu'il nous faut remettre à niveau concernant l'arrivée d'eau potable dans les maisons des habitants. J'espère que vous ne voudriez pas faire arriver des eaux usées chez les habitants : nous concernant, c'est plutôt de l'eau potable que nous souhaitons faire arriver chez eux.

Oui, évidemment nous travaillons ; oui, nous avons beaucoup avancé ; non, ce n'est pas un catalogue de bonnes intentions : si vous le lisez – et je ne doute pas que vous le lirez attentivement pendant plusieurs soirs – vous y trouverez de nombreuses actions pragmatiques

et je ne doute pas que vous serez très heureux de valider les présentations que nous ferons en septembre et octobre, de la déclinaison de ces projets en actions très concrètes. Je vous remercie de m'avoir ainsi permis de préciser les choses : que vous soyez heureux avec moi, de voir à quel point notre territoire avance bien. Monsieur NOGAREDE.

**M. Alain NOGAREDE**

Un ou deux éléments. Je crois que l'Agglomération, cela doit se vivre. C'est-à-dire que tous les élus doivent penser systématiquement « Agglomération », qu'ils habitent Evreux ou une autre commune. Je crois que nous devons penser « Agglomération ». Cela existe comme cela, ce n'est pas encore le suffrage direct, mais à mon avis, l'Agglomération est un peu l'avenir de l'ensemble de nos communes. Tout à l'heure, nous avons parlé de proximité. Or l'Agglomération c'est la proximité. Je veux dire que nous sommes capables, même pour des actions sociales, de nous entendre. Le maire d'une petite commune est capable de nous dire qu'il y a trois cas à étudier dans sa commune. L'Agglomération peut-être, pourrait s'en charger. Selon moi, la proximité existe déjà. Ce qu'il faut, en revanche, c'est la solidarité intercommunale. Lorsque l'on prend une petite commune qui, avec un budget dérisoire, doit changer un poteau d'incendie, elle n'y arrivera pas financièrement. Peut-être que la solidarité, c'est cela, sans se placer derrière une barrière d'un règlement de fonds de concours très strict qui ne laisse pas la place à des dérogations qui permettent d'aider la petite commune en difficulté. Je crois que c'est cette solidarité intercommunale qui est très importante. Cette solidarité entraînera obligatoirement l'équité de traitement des habitants de l'Agglomération. Je crois que c'est cela que nous devons faire : nous devons avoir de façon permanente à l'esprit, la proximité, la solidarité et l'équité entre tous les habitants. C'est pour cela que je ne veux plus avoir à entendre mon collègue Monsieur HAMEL, dire que le bus ne passe pas à côté de la Base 105. Je crois que nous devons le faire : c'est l'équité, la solidarité. Nous devons aller dans ces directions et comme cela, nous ferons aimer l'Agglomération aux habitants, sans évidemment démunir de toute responsabilité les communes. N'importe comment, je pense qu'elles perdront, au fur et à mesure, des compétences.

**M. Guy LEFRAND**

Merci : voilà un discours positif. Monsieur BIBES.

**M. François BIBES**

Ma réponse se fera en deux temps. Dans un premier temps, pour répondre à Monsieur NOGAREDE, j'ai toujours pensé « agglo » ; j'ai été « agglo » dès le départ. Je fais partie de ces vieux, je suis l'ancêtre...

**M. Guy LEFRAND**

Mais non.

**M. François BIBES**

Merci. J'ai toujours pensé « agglo » et j'ai notamment impulsé le développement économique du Long buisson dans le but de créer des emplois : c'est la seule chose qui m'intéresse, qui m'a toujours intéressé et qui continue à m'intéresser : la création d'emplois pour les gens de l'Agglomération et d'ailleurs. Il s'agit d'un premier point. Concernant le concret, j'ai quelques éléments à apporter en ce qui concerne l'Enseignement supérieur. Tout d'abord, les effectifs sont en hausse sur le site de l'IUT, ce qui est très bien. Ensuite, il faut rappeler l'ouverture prochaine du centre de sécurité sanitaire sur le site de l'IUT, rue Saint-Germain. Une opération immobilière est inscrite au contrat plan Etat-Région 2015-2020 pour la rénovation de l'antenne universitaire pour l'aménagement du campus de Tilly. Nous avons, rue Saint-Germain, la localisation des laboratoires et des structures de technologie sur le site de l'IUT. Le pôle d'excellence en matière de sécurité sanitaire est reconnu et nous allons vers l'ouverture d'une licence de toxicologie à la rentrée 2015. Il s'agit d'éléments concrets, dont je voulais vous faire part.

**M. Guy LEFRAND**

Merci. Madame DURANTON.

**Mme Nicole DURANTON**

Merci. Pour rebondir sur ce qu'a dit M. NOGAREDE concernant le transport, je voulais vous rassurer, Monsieur NOGAREDE, puisque nous sommes actuellement en train de mener une étude d'expérimentation de desserte des bus des communes situés aux alentours de la Base 105, en y intégrant également la base aérienne.

**M. Guy LEFRAND**

Merci, Monsieur GANTIER.

**M. François GANTIER**

Quelques mots de réflexion.

Je voulais rebondir sur ce que disait M. NOGAREDE, en disant qu'il faut « vivre l'Agglomération ». Effectivement, elle existe aujourd'hui. Je vais peut-être paraître « vieux jeu » mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment des communes. Il est très bien de parler de solidarité mais je parlerai également de coopération.

Nous avons parlé d'un CIAS. Ne sommes-nous pas en train de retirer aux communes une partie de leurs compétences ? Nous le voyons déjà avec le PLUI, qui est maintenant pratiquement entériné. Il s'agit également d'une compétence que l'on nous enlève. Tout à l'heure – mais il faudrait que je regarde cela plus attentivement – nous avons parlé des logements sociaux. Est-ce qu'on ne va pas nous enlever aussi une compétence, en termes de répartition des logements sociaux sur le territoire ? Je suis assez interrogatif sur ce sujet et je dirais même, assez inquiet.

En effet, Monsieur NOGAREDE a dit qu'on enlèverait des compétences aux collectivités dans les années à venir : je le crains beaucoup et je le déplore car personnellement, je pense que les communes ont leur rôle à jouer, économiquement, socialement et en matière d'habitat. Je pense qu'il ne faut pas leur enlever ces compétences.

Un dernier point porte sur la « Porte de la Normandie ouverte aux entreprises » : tant mieux si cela peut apporter des entreprises et du travail aux habitants de l'Agglomération. Mais cela veut dire qu'il faut aller chercher plus loin. Peut-être cela viendra-t-il après, mais cela veut dire qu'il faut entamer une rénovation des friches industrielles qui se trouvent sur notre territoire, pour faire venir les entreprises. Si nous n'avons pas les moyens de les faire venir, elles ne viendront pas. Il faut que nous ayons les moyens de les attirer et, à ce titre, il faut rendre notre territoire attractif.

**M. Guy LEFRAND**

Merci, Monsieur GANTIER.

Juste un mot : votre dernier sujet est effectivement prévu au contrat d'agglomération. J'avais un rendez-vous à ce sujet et nous avons discuté plusieurs heures avec Sébastien LECORNU et Nicolas MAYER-ROSSIGNOL : les Surettes font partie des projets du contrat d'agglomération. Cela fait partie de la solidarité communautaire car il s'agit d'une friche monstrueusement coûteuse et attirer des entreprises sur ce territoire constitue une réelle difficulté pour nous. Stéphanie AUGER en parlerait mieux que moi, mais le coût de la démolition, du désamiantage, fait qu'aujourd'hui, les entreprises ne sont pas intéressées par ce sujet. Ce n'est pas l'Agglomération qui pourra le faire toute seule, pour le coup, mais cela pourrait se faire dans le cadre d'une mutualisation avec la Région et le Département, voire avec l'Etat, dont nous avons besoin.

Mais bien évidemment, et je rejoins Alain NOGAREDE, en matière de solidarité intercommunale, nous devons tous aider Gravigny, pour faire en sorte que cette friche des Surettes, en grande difficulté aujourd'hui, puisse être réhabilitée et redevenir un pôle majeur d'attractivité pour notre territoire.

Par ailleurs, vous avez bien compris que je suis assez réservé sur la question du CIAS et je l'ai toujours été : cela a été demandé, donc nous lançons une réflexion à ce sujet, mais nous n'en sommes pas encore au stade du CIAS, croyez-moi.

Enfin, quant à la commission intercommunale du logement, il s'agit d'un nouveau « machin » obligatoire inventé par l'Etat. Moins l'Etat donne d'argent, plus il veut savoir ce qu'il se passe chez nous. En l'occurrence, c'est l'Etat qui veut s'immiscer un peu plus encore dans la répartition des logements sociaux. Il s'agit d'un débat que nous aurons et je crois que nous en parlerons au prochain Conseil communautaire, le 24 juin. Il s'agit d'une obligation légale : croyez-moi, je me serais bien passé d'une nouvelle commission mais l'Etat nous l'impose.

Monsieur HAMEL

**M. Raynald HAMEL**

Bonjour à tous. Je voulais dire qu'à travers cette présentation, je me sens un peu plus rassuré, contrairement à certains, qui sont peut-être un peu plus défaitistes.

Le transport est bien en cours de réflexion et ce qui me plaît beaucoup, est le fait que nous ayons réussi à intégrer la Base 105. Comme tout le monde le sait, la Base 105 et son développement sont un atout majeur pour notre agglomération.

Toutefois, il existe un élément que j'aimerais voir venir plus en pointe : en tant que voie de communication – et j'ai vu les premiers plans il y a une vingtaine d'années – je veux parler de la deux fois deux voies sur la RN13. Je sais qu'il s'agit d'un dossier sensible qui se traite avec l'Etat et avec la Région, mais il faudrait que nous pesions de tout notre poids là-dessus pour faire avancer ce dossier. En effet, tant que ce dossier ne sera pas bouclé, nous aurons beaucoup de mal à optimiser notre développement économique. En terme de voirie, il est vrai que des contournements de voies se font, mais nous butons sur des ronds-points et des giratoires et je pense qu'il s'agit d'un important problème pour nous tous.

Enfin, un autre élément me rassure, puisque je le vis : lorsque de nouveaux habitants s'interrogent pour venir construire ou habiter sur nos communes, se pose la question du haut-débit. Les gens demandent s'ils peuvent avoir la télévision par internet et je leur réponds : « *non, désolé* ». Il s'agit réellement d'un élément qu'il nous faut continuer à travailler. Je suis assez optimiste : nous allons y arriver.

### **M. Guy LEFRAND**

J'adore ces discours positifs.

Un mot sur la deux fois deux voies : elle est dans les objectifs opérationnels et nous l'avons évoquée à la Conférence des Maires. Elle n'a pas été reprise dans la synthèse. Nous pouvons l'y rajouter : cela ne me gêne pas. Nous avons un département *new look* qui est favorable à la deux fois deux voies. Nous verrons ce que donneront les résultats des élections. Sans faire de politique politicienne, certains candidats actuels à la Région sont favorables à la deux fois deux voies. Aujourd'hui, il s'agit d'un débat qui progresse. Il y a quelques années, nous avions l'opportunité de le faire : le Département et la Région de l'époque s'y étaient clairement opposés, alors que l'Etat avait mis au pot quelques dizaines de millions d'euros, dont nous avons besoin. Aujourd'hui, il nous faut repartir de zéro.

On me prenait pour un cinglé, il y a quelques mois, lorsque je défendais cette deux fois deux voies. Aujourd'hui, Evreux y est favorable, l'Agglomération y est favorable, le Département y est favorable et peut-être, bientôt, la Région le sera-t-elle également.

Nous allons progresser, nous ne lâcherons pas, parce que je suis persuadé qu'aujourd'hui, une préfecture, et notamment la 4<sup>ème</sup> ville de Normandie, ne peut pas ne pas avoir un lien direct avec la capitale. Cela est évidemment fondamental, je suis d'accord avec vous et, à ce moment-là, nous allons le rajouter dans le cadre de la synthèse : je suis d'accord.

Bernard BROCHOT.

### **M. Bernard BROCHOT**

Juste deux mots, pour dire que je crois effectivement qu'il n'y a plus de question à se poser sur les communes : avec l'arrivée de l'Europe, nous le savons très bien. Nous sommes appelés à une réduction drastique du nombre de communes, que nous le voulions ou non. La réponse étant faite, je pense qu'il n'y a plus qu'une solution et je proposerai le slogan suivant : « *positiver, avec vigilance* ».

### **M. Guy LEFRAND**

Voilà qui est bien. Il est bon ! Bravo. Si vous n'étiez pas conseiller communautaire, nous pourrions vous recruter à l'Agglomération, au service du marketing.

Bien, plus d'intervention ? Marc PERRIN.

### **M. Marc PERRIN**

Je voulais intervenir par rapport au projet de développement de la base aérienne 105, qui est effectivement un projet prometteur et plein d'avenir. Je m'interrogeais également sur les conséquences de ce développement sur les communes périphériques à la Base. En effet, vous avez parlé d'un développement économique sur le site-même de la base et, éventuellement, en périphérie de la base aérienne.

Le projet de deux fois deux voies de la RN13 est une très bonne chose. Il faudrait également étudier la desserte des communes périphériques. Précédemment, ce sujet-là avait été mis un peu de côté et le fait de réétudier et de rouvrir le dossier permettra certainement d'aborder la question des communes périphériques pour qu'elles ne se retrouvent pas enclavées avec uniquement de petites voies communales.

**M. Guy LEFRAND**

Parlez-vous de la voie intercommunale Nord ?

**M. Marc PERRIN**

Je parle, par exemple, de la D67, qui irrigue nos communes jusqu'à la vallée de l'Eure, afin qu'elle ne se retrouve pas coupée.

Concernant le haut-débit et le très haut-débit, je pense aussi qu'il faut parler désormais de mobilité, de mobilité en très haut-débit et, à ce titre, je pense qu'il faudrait inclure dans notre projet une Agglomération 4G, très haut débit mobile : je pense que telle est l'attente de demain et que telles sont les grandes orientations.

**M. Guy LEFRAND**

Nous en prenons bonne note : il s'agit de bonnes remarques.

Nous sommes donc d'accord avec ces quelques modifications, pour partir sur ces bases-là et continuer à construire de manière pragmatique : merci à tous ceux qui vont nous y aider et vont nous accompagner.

Je vous propose de passer au deuxième film de la séance, qui porte sur l'élaboration du projet de tourisme de destination sur le territoire du Grand Evreux Agglomération. Un PowerPoint va nous être présenté : Eduardo, vous avez la parole. Je crois que vous avez une contrainte horaire mais nous-mêmes n'en avons pas, malheureusement pour vous. Nous vous laisserons partir à l'issue de la présentation et nous pourrons, quant à nous, continuer à discuter.

**M. Eduardo R. Lafforgue**

Le document que nous allons vous présenter est le résumé du résumé du résumé du résumé. Plusieurs études ont permis l'élaboration de ce document mais nous avons choisi l'essentiel et, de toute façon, ce document reste long. Je vais donc résumer ce résumé.

Pour un rappel méthodologique, concernant l'étude de marché, nous allons parler des trois *benchmarks* principaux que nous avons choisis, les conclusions de l'étude de marché, le concept, les stratégies de développement touristique, les univers de développement, les stratégies de développement touristique et leur application territoriale, les zones de développement, l'investissement *versus* l'impact, le centre-ville d'Evreux, la zone de développement « santé, bien-être et sport », la zone d'activité artistique, nature et sportive, le *discovery center* et l'aire autoroutière, les meilleures pratiques de l'industrie, et le programme de développement, la fiche récapitulative et la mise en œuvre des projets, à travers quelques pistes très condensées.

Toute la philosophie de notre entreprise et toute la philosophie de ce projet se basent sur ce qu'on appelle aux Etats-Unis la *triple bottom line*, un concept que j'aime beaucoup, car c'est ce qu'il reste à la fin. Et à la fin d'un projet comme celui-ci, il faut qu'il y ait les trois performances ensemble. Si elles ne sont pas dans l'ADN du projet, elles ne le seront jamais. Il faut une performance économique, une performance sociale et une performance environnementale pour la réussite de tout projet. Dans le tourisme en particulier, si ces trois performances ne travaillent pas ensemble, si ces priorités ne travaillent pas ensemble, le projet est normalement voué à l'échec.

Nous avons choisi trois grands *benchmarks* et plusieurs *mini benchmarks* pour les meilleures pratiques.

S'agissant du premier *benchmark*, lorsque nous l'avons suggéré la première fois, même mon bureau a été choqué, puisque l'on s'étonnait que je compare Evreux, en Normandie, à une ville du Texas aux Etats-Unis. Pourtant, il existe beaucoup de similitudes. Evidemment, la similitude qui n'existe pas est le fait que San Antonio n'a pas une grande histoire comme Evreux. Mais cette ville est devenue une ville « dortoir », pour reprendre le terme que j'ai entendu tout à l'heure. Lorsque Dassault, une compagnie française d'aviation, a voulu s'installer aux Etats-Unis, elle s'est intéressée à San Antonio. Le représentant de Dassault a dit au Maire : « *ta ville est laide, tu n'as rien à offrir, le soir, il n'y a rien à faire* ». Cela était impressionnant, parce qu'ils ont compris : ils ont impliqué tous les acteurs de la société et vous allez voir ce qu'ils ont réussi : au lieu de créer un parc à thèmes, la ville est devenue le parc à thème, qui a permis à toutes ces industries de s'installer ensuite. Aujourd'hui, San Antonio est un succès économique.

Le second *benchmark* est le quartier de Confluences à Lyon : ce quartier a été rénové, réhabilité pour inclure des structures de familles jeunes, en jouant également beaucoup sur la présence de l'eau.

Le troisième *benchmark* concerne le quartier de Saint Leu à Amiens, qui est un très bon exemple de récupération d'un quartier délabré, qui a permis d'insérer des habitations pour les jeunes et qui utilise cette population jeune pour revivre.

Parmi les leçons apprises, le fait est qu'outre cette thermalisation pour San Antonio, l'investissement et les opérations sont coûteux. Il faut impliquer le privé, avec un soutien promotionnel de la Ville. Vous retrouvez cet aspect dans les trois exemples. Vous le retrouvez à Lyon, à travers cette stimulation de l'investissement privé : ce sont des opérations coûteuses et il faut les partager. Il en est de même dans le quartier Saint-Leu : il faut impliquer les commerçants et les petits investisseurs privés. Il existe beaucoup de petits investisseurs privés locaux, qui aimeraient avoir un projet dans lequel investir.

Voilà le plan que l'on donne à San Antonio aux touristes, lorsqu'ils vont visiter la ville. La première fois que j'ai vu le plan de la ville d'Evreux au moyen-âge qui se trouve en salle du Conseil de la mairie, ici, à Evreux, l'Iton, qui fait le tour de la ville, m'a beaucoup rappelé ce plan de San Antonio.

Il faut garder à l'esprit le fait que vous avez des atouts extraordinaires, dans une ville qui a beaucoup de potentiels qu'il faut récupérer pour redonner la ville au centre-ville.

Les marchés de destination du Grand Evreux : les Franciliens et les Normands représentent 82% des nuitées à Evreux. Après, concernant les marchés étrangers, cela va des Anglais aux Canadiens, en passant par les Américains, les Espagnols, les Allemands, les Hollandais, les Belges et les Italiens : ils y sont tous.

Vous vous trouvez à la porte d'entrée de la Normandie et vous avez un positionnement de destination qui est extraordinaire. Cette fiche, que nous utilisons au bureau pour faire l'évaluation d'une destination comporte, la plupart du temps, des cases vides. En effet, nous n'avons pas l'opportunité d'avoir en même temps toutes ces caractéristiques, tous ces produits touristiques et tous ces segments de clientèles. Or ici, plusieurs cases ont été cochées, ce qui traduit l'importance de tous les atouts de la Ville.

En faisant notre étude de marché, nous avons retrouvé des conclusions et avons sorti des opportunités.

De grandes conclusions :

Beaucoup de sites à valoriser sur le territoire : la première chose qui nous vient à l'esprit est de prioriser car nous ne pouvons pas tout faire. Il existe beaucoup de projets et d'idées formulées : beaucoup de gens que nous avons interviewés ont des projets. Beaucoup de projets dont nous parlons sont déjà sur la table. Il faut donc promouvoir l'investissement privé pour réussir vraiment à les faire aboutir.

Le PLU a des contraintes environnementales : soit nous changeons le PLU et il faut le réviser, soit nous travaillons et nous évaluons la faisabilité en fonction de ces contraintes : j'entends bien que cet aspect est déjà sur la table.

Les opportunités : une réserve foncière détenue par l'Agglomération, qui vous permet la planification des nouveaux développements.

Des sites avec au moins un ou deux atouts : cela est extraordinaire, car chaque site que nous observons présente plusieurs aspects. Ces sites sont différents, ce qui vous permet de faire une offre touristique différente et variée.

L'analyse AFOM :

Les atouts :

- Une ville traversée par l'eau. J'ai été fasciné lorsque j'ai vu qu'Evreux était considérée il y a 300 ans, comme la ville des 100 ponts. Cela me rappelle encore San Antonio, avec la *San Antonio*, une rivière encore plus petite que l'Iton lorsqu'il passe au centre-ville, et qu'il faut vraiment mettre en valeur ;
- Une ville verte : une forte présence de forêts et de parcs ;
- Des vestiges de l'Histoire, de l'époque romaine à la seconde guerre mondiale : vous avez tout ;

- Une ville qui a une histoire liée à la base américaine après la seconde guerre mondiale. La période des années 1950 et 1960, cette période d'après-guerre, est à la mode. La mode *vintage* se retrouve d'ailleurs chez tous les brocanteurs ;
- Des équipements sportifs intéressants : golf, équitation, sorties pédestres, centre sportif ;
- Un office de tourisme de nouvelle génération propice au conseil et impliqué dans le projet d'office du tourisme du futur. Nous avons été enchantés, lors de notre première interview réalisée à l'office du tourisme. D'abord, j'ai été enchanté d'identifier certaines bonnes pratiques qui me rappellent mon Canada : j'ai bien identifié d'où venait tout cela. Cela est bien, car il existe une volonté d'avancer dans cet office du tourisme du futur ;
- Un service événementiel très actif à la mairie, qui planifie des événements tout au long de l'année. Cela est surprenant car lorsqu'on effectue la même analyse dans d'autres mairies, nous ne voyons pas un service événementiel aussi clair, qui a un potentiel pour aller évidemment beaucoup plus loin.

#### Les faiblesses :

- Evreux n'est pas une ville touristique : les gens ne pensent pas à Evreux comme une destination touristique ;
- Un centre-ville peu mis en valeur et sans animation le soir et les week-ends : hier soir, le centre-ville était « mort ». Je suis allé au petit bruit de l'œuf dur et le seul bruit que l'on entendait, c'était l'œuf dur : le reste était mort. Il faut donc redonner une vie à ce centre-ville.
- Une clientèle surtout de loisir, qui est de passage : manque d'équipements touristiques et d'activités de qualité pour attirer et retenir cette clientèle de passage ;
- Une offre hôtelière limitée, surtout dans la partie « boutique-hôtel de caractère ; manque de grandes marques hôtelières et, donc manque de promotion : peu d'hôtellerie d'affaire avec des hôtels de faible capacité et un centre de congrès mal adapté aux besoins actuels et en termes de technologies et d'équipements.

#### Les opportunités :

- Evreux est située à moins d'une heure de Paris, avec un large bassin de population et des revenus élevés : les Franciliens ;
- Evreux est à la porte de la Normandie : une opportunité pour vraiment satisfaire les besoins de ces gens.
- Une région avec un fort caractère et une image touristique développée : vous êtes la porte de la Normandie et vous pouvez devenir vraiment cette porte de la Normandie si vous-mêmes, vous l'assumez.
- Développer les synergies entre Evreux et les différentes destinations régionales à haut attrait touristique. La Normandie a quelques-uns des plus importants haut-lieux du tourisme lié à la seconde guerre mondiale et il faut utiliser ce service événementiel très actif et les synergies entre le développement des secteurs de santé, cosmétique, touristique, sport, bien-être, événementiel etc.

#### Les menaces :

- La ville est entourée de plusieurs territoires matures. Que se passe-t-il ? Si l'on contourne Evreux pour arriver à ces derniers, vous n'en profitez pas. Il faut développer. D'où l'importance de devenir cette porte d'entrée de la Normandie.
- L'image d'Evreux, auprès de ses habitants, est relativement négative. Plusieurs fois, lors des interviews que nous avons menées, mon assistante m'a fait remarquer que lorsque l'on arrive, la première chose que l'on dit est « *non, je n'habite pas à Evreux, j'habite à côté du Mall, le centre commercial : c'est beaucoup plus pratique* ». Cela est intéressant. Il s'agit d'un élément qu'il faut redresser. Il faut le redresser en créant une personnalité définie. Ce manque de marque est également un manque d'image, un manque qui fait que la valeur de tous ces atouts n'est pas mise en avant.
- Manque de plan directeur du centre-ville et promotion limitée pour empêcher le contournement de la ville. J'entends bien que le plan directeur du centre-ville fait partie des éléments dont nous parlons.



Concernant les stratégies du tourisme du Grand Evreux, il nous avait été demandé au début de trouver des univers et de choisir un projet. Au lieu de faire cela, lorsque nous en avons parlé, nous avons vraiment décidé de créer cette stratégie dans laquelle vous avez un axe structurant qu'est le centre-ville, le centre-ville qui récupère ce caractère normand, qui est appuyé par le tourisme urbain, le tourisme de mémoire, le tourisme culturel et gastronomique, événementiel et surtout, appuyé par un site Internet qui s'est déjà beaucoup amélioré.

A côté, vous avez un univers de tourisme « nature et sport », avec le Ludoparc, le cheval, le golf, la randonnée, la promenade, le vélo, et l'univers de tourisme « santé et bien-être », en profitant de l'hôpital, avec l'idée de prévention, de sommeil, de cosmétique, de SPA, et de bien-être. Le tourisme « santé », aujourd'hui, va vers la prévention.

Nous avons créé des fiches pour chaque univers et nous incluons différents projets et des suggestions. Vous avez les segments touristiques, les tendances associées et les projets potentiels pour chacun.

Le deuxième univers est composé des activités « santé ». Le tourisme de santé sur le site de Cambolle, et les activités « nature et sport ».

Ces univers sont complétés par un univers complémentaire, qui est transversal, qui est l'univers du tourisme d'affaires et son implication territoriale.

Ce *slide* est vraiment à retenir : nous avons regroupé le potentiel de chacun de ces sites dans trois grandes zones d'activités et de développement :

La zone « santé, bien être et sport », avec le site de Cambolle, le golf, la connexion entre le site de La Fayette et le site de Cambolle, un site équestre avec le centre équestre, et l'ancien hôpital américain.

Une autre zone d'activités et de développement concerne la partie artistique, nature et sportive, autour des usines de Navarre et du quartier de Navarre. Ce quartier m'a beaucoup marqué la première fois, car il était un peu oppressant, en passant par la rue, d'avoir cette sensation d'être entre des murs. Puis, tout à coup, nous découvrons cet édifice des Abeilles, qui dort là, derrière les murs, et qui est un potentiel énorme pour être récupéré.

Puis, le centre-ville, où nous retrouvons tout ce tourisme urbain, de mémoire, de gastronomie, ce tourisme culturel, avec un autre cercle, ce *discovery center* et cette aire autoroutière, qui va vous permettre de vous affirmer comme la Porte de la Normandie.

Ceci a des répercussions qui sont de différents ordres, sachant que nous ne pouvons pas tout faire en même temps :

Evaluer l'investissement *versus* l'impact : ces trois zones font l'objet d'investissements différents pour des impacts qui sont toujours les mêmes. Ce qui est très intéressant est le fait que nous pouvons retrouver un fort impact dans toutes les zones d'activités. La différence est le fait que le premier ayant besoin d'un équipement beaucoup plus sophistiqué, l'investissement est beaucoup plus élevé. Pour le second, l'investissement est moyen mais l'impact est fort, notamment un impact social, dans un endroit où il faut récupérer ces vestiges du patrimoine industriel. Enfin, l'investissement nécessaire dans le centre-ville est faible mais l'impact est énorme : c'est celui qui peut optimiser toute cette attractivité. Il existe enfin un investissement stratégique : l'investissement sur l'aire autoroutière, cette porte d'entrée, ce *discovery center*.

Pour assurer la continuité de cette stratégie touristique, il faut trouver des victoires rapides, des *quick wins*, pour montrer que nous pouvons le faire. Si nous ne pouvons pas montrer ces victoires rapides, cette vision, qui est à moyen terme et à long terme, ne sert à rien.

Pour chaque projet, nous avons créé une fiche de description des composantes.

Concernant le redéveloppement du centre-ville, qui fait l'objet d'un investissement faible mais à fort impact, il est dans tous les cas essentiel d'impliquer le secteur privé. Nous avons même suggéré des types d'opérateurs pour les différents projets. Parmi les composantes essentielles de ce projet n°1, nous avons le plan de qualité du centre-ville : améliorer, en étudiant les façades, le mobilier urbain, les circulations, le projet de réaménagement de la place Charles de Gaulle, le projet de réaménagement des bords de l'Iton, et le projet de création d'une boutique-hôtel de caractère dans l'édifice de la Caisse d'épargne situé en face de la cathédrale. Cet édifice a une localisation absolument extraordinaire et serait idéal pour ce type de projet. Pour le centre-ville, nous suggérons d'intégrer des musées en plein air, en incluant de l'art sur les espaces verts, les reconnections sur l'Iton pour revenir un peu au pont et un trajet qui part en haut et qui récupère l'idée du vieux petit port qui existait.

Toutes ces composantes sont des suggestions au titre du plan-qualité pour le centre-ville, en terme de mobilier urbain mais également en termes de canopée pour protéger les piétons qui vont circuler au centre-ville, afin que la circulation dans le centre-ville ne s'arrête pas lorsqu'il pleut.

Nous avons également le traitement des enseignes.

Notre suggestion pour le réaménagement de la place Charles de Gaulle : il faut récupérer la place pour les locaux, pour le tourisme et pour ses habitants. Actuellement, cette place est perdue. Il y a toute la circulation qui est au bord des locaux où il y a l'office du tourisme, qui se trouve loin, parce qu'on regarde un mur. Il faut donc revenir sur la place et nous suggérons même de déplacer certains éléments pour pouvoir réaménager et donner de la vie ; nous suggérons de récupérer le point de vue focal du beffroi et de récupérer en même temps le visuel de l'Hôtel de Ville, et en déplaçant l'arrêt d'autobus, pour ne pas que ce dernier soit situé en face du beffroi ; en même temps, nous récupérons tous les bords de l'Iton pour créer ces espaces de terrasses très agréables. Vous sont ensuite présentés des croquis conceptuels d'ambiance au bord de l'Iton.

S'agissant de la boutique-hôtel il s'agit de suggestions, mais nous nous sommes appuyés sur un exemple très similaire et très intéressant à Tournai. Nous suggérons un hôtel de 30 chambres, de types « standard » et « luxe » et une suite formidable avec vue sur la cathédrale. Vous sont présentés les types d'équipements que nous suggérons pour les chambres, un programme de développement préliminaire pour la boutique-hôtel et des images de caractère pour cet hôtel : un hôtel moderne. Le mot essentiel est « caractère » pour ré-amener un certain niveau au centre-ville.

Dans la zone de développement « santé et bien-être », nous avons sur le site de Cambolle, toute la partie liée à la santé et au bien-être. Vous pouvez aller aussi bas que l'hôtel d'Yves Rocher à la Grée des Landes. Il s'agit d'une réussite commerciale, très intéressante, avec un niveau de prix très abordable et qui présente une cohérence dans son histoire : tout est recyclé, tout ce que nous y mangeons est écologique : il existe une consistance et un niveau de prix très abordable. Vous pouvez également aller plus loin, à la clinique SHA en Espagne, fréquentée par toutes les célébrités : il raconte la même histoire mais à un niveau de prix extrêmement élevé. Vous avez le potentiel, il faudra étudier précisément où il faudra vous situer.

Vous avez ensuite le village hippique : les Hollandais sont les meilleurs dans ce domaine : il existe des villages hippiques qui fonctionnent très bien, alors que leurs centres hippiques ne font même pas la moitié de ce que vous avez déjà. Le potentiel est donc là pour réaliser ce type de développement.

Enfin, vous avez le site de La Fayette : ce site est fascinant, car il existe peu d'endroit où les Américains ont laissé leurs empreintes en Europe. Il s'agit d'une possibilité de récupérer des structures qui ont influencé toutes les structures alentours. Tout ce quartier a été influencé par La Fayette mais les maisons sont dans un état lamentable. Il est difficile de transformer ce quartier La Fayette en un quartier résidentiel normal, parce qu'il n'a jamais été conçu comme tel : il a été conçu comme un club pour une base militaire. Il faut donc thématiser ceci, dans le thème des années 1960, en conservant les quelques maisons récupérables où nous pouvons mettre, dans chacune de ces maisons, trois bonnes chambres d'hôtel, et ajouter une dizaine de logements un peu insolites et de caractère : nous suggérons d'implanter des *air stream*, ces caravanes américaines des années 1960, avec un *dinner* et, peut-être, un brocanteur *vintage*.

Il s'agirait ensuite de récupérer l'ancien hôpital américain pour en faire une clinique de sommeil. Nous utilisons comme *benchmark* la clinique située à Trois rivières au Québec, qui rencontre un grand succès et se trouve dans une situation similaire. Ce lien peut-être fait entre tous ces éléments de cette zone « santé et bien-être ».

S'agissant des activités artistiques, nature et sportives, nous proposons la localisation dans le quartier de Navarre, avec le projet d'un centre d'artisanat, le projet de plaine événementielle, et le projet d'agrotourisme, de parc forestier et d'aire de camping.

La suggestion que nous faisons pour traiter tous ces éléments est de déplacer la ferme, actuellement très limitée, là où se trouve le moulin, au bord de l'Iton, et de profiter de ces structures existantes pour avoir une ferme de caractère et un opérateur d'agrotourisme.

Là où se trouve l'hippodrome, sur la partie orange, il s'agirait de créer cette plaine événementielle extérieure.

Enfin, la partie rose, située autour de l'édifice des Abeilles, ferait l'objet d'une réhabilitation en utilisant ce quartier pour créer un quartier des métiers d'art. Il s'agirait de récupérer toute cette vocation, qui était la vocation originale de cet édifice et de ce quartier. Il s'agirait de faire un traitement du parterre qui va relier le quartier avec l'édifice des Abeilles, d'enlever le mur pour ouvrir et créer un espace et d'intégrer, à côté, des espaces pour les créateurs.

Vous avez des croquis conceptuels d'ambiance à côté de l'usine, pour recréer un peu cette image de marché ouvert, ainsi que la zone d'habitations et d'ateliers. Concernant la partie événementielle, beaucoup d'événements sont déjà organisés, avec les festivals de rock, de jazz etc.

Vous avez ensuite la partie « agrotourisme » qui serait faite par un opérateur : vous avez des exemples d'images qui peuvent exister.

Pour la partie artistique mêlée avec la nature, il s'agirait de récupérer le parc forestier actuel, qui comprend un accrobranche un peu morne : il s'agirait de remettre de la vie en cet endroit, à travers des équipements bien plus actualisés.

Quant au *discovery center*, il se trouve au rond-point d'accès à la route de Paris. Il s'agit d'un investissement stratégique et d'une gestion privée : cet investissement ne doit pas être coûteux pour la Ville. Cet endroit présente un espace multi-activités. Vous voyez des photos de *discovery centers* rencontrant un grand succès, qui ne sont pas simplement des haltes autoroutières, mais des centres d'information où il est possible de planifier son séjour en ville, de planifier ses vacances et de projeter une image. Il s'agit d'un élément important, si vous voulez devenir cette porte de la Normandie.

Vous avez ensuite de *mini benchmarks* de bonnes pratiques, que vous retrouverez dans le document.

L'image à retenir est celle de cette vision 2015-2025, avec celle de l'impact *versus* l'investissement. Vous avez une liste de projets très concrets et faisables. Beaucoup de ces projets ne sont pas sortis de l'imagination des consultants, mais des entretiens que nous avons eus avec les acteurs que nous avons interviewés. C'est en faisant le tour d'Evreux que nous avons trouvé ces projets et il se trouve que très peu de ces projets n'ont pas été déjà en tête des acteurs importants pour la Ville et pour la Région.

Gardez cette image à l'esprit.

Enfin, le document présente plusieurs pages sur la mise en œuvre de cet ensemble :

- Combinaison optimale des différents niveaux d'aides ;
- Clarté dans la définition des rôles et des missions ;
- Indispensable maîtrise foncière préalable ;
- Nécessité pour chaque projet de faire l'objet d'une étude de faisabilité.

Je vous remercie.

### **M. Guy LEFRAND**

Merci beaucoup pour cette présentation complète. La première fois que nous nous sommes vus, cette présentation a duré plus de trois heures. Il a donc fallu être synthétique, afin de vous en apporter la substantifique moelle. Nous allons maintenant pouvoir échanger et vous allez pouvoir nous dire ce que vous en pensez.

Ce qui est important, c'est de voir que désormais, le projet stratégique pour notre agglomération est écrit. Nous aurons évidemment l'occasion de retravailler ce dernier, puisqu'il s'agissait de la présentation de notre consultant : certains éléments sont à conserver et d'autres, peut-être, ne sont pas à garder. Il va falloir prioriser.

Ce que j'en retiens, comme nous l'avons toujours dit avec nos équipes, et c'est ce pourquoi les Ebroïciens nous ont fait confiance, est le fait qu'Evreux a du potentiel, Evreux a des qualités, et le territoire de l'Agglomération peut et doit devenir ce grand territoire auquel nous aspirons. Nous le pensions et, aujourd'hui, cette étude du territoire, très complète, qui a été présentée, comme je vous l'ai dit aujourd'hui, à de nombreux partenaires, notamment la Caisse des Dépôts, les ABF et Atout-France, suscite un énorme intérêt de la part de nos partenaires.

Par ailleurs, elle est la preuve, si besoin était, que ce que nous disions aujourd'hui est tout à fait réaliste et validé par cette étude de grande qualité et de grande ampleur, et que nous allons pouvoir décliner – et certains seront très heureux, puisque nous allons pouvoir mener des actions très pragmatiques dans la mesure où nous ne sommes pas dans l'illusion ou dans

l'idéologie sur ce que nous avons à faire – pour développer, notamment, le tourisme à Evreux, qui est un pôle majeur d'enrichissement du territoire .

La première partie sera donc le développement du centre-ville d'Evreux mais aussi de nos centre-bourgs. Nous avons fait, avec le Conseil municipal, une présentation il y a quelques jours, de nos objectifs pour le centre-ville. Vous le savez : la Place du grand carrefour va être retraitée complètement de manière à en faire une place commerciale ; la Place Sepmanville va être traitée de manière à en faire une place touristique majeure ; la Place de la mairie va être traitée de manière à en faire une vraie place événementielle, ce qu'elle est aujourd'hui mais sans en avoir l'infrastructure et l'architecture.

Tel est le premier objectif et, concomitamment, nous avons aujourd'hui des pistes de réflexion très sérieuses qui vont pouvoir être développées dans le cadre de l'atelier « attractivité ville » dont nous parlions tout à l'heure.

Encore une fois, ceux qui essayaient de nous expliquer que l'agglomération d'Evreux est une espèce de mollusque sans squelette en seront pour leurs frais. L'agglomération d'Evreux, avec vous mes chers collègues, sait où elle va, sait ce qu'elle veut, avec des projets qui s'inscrivent et s'écrivent aujourd'hui, mais avec une vision qui, là aussi, dépassera largement les termes de notre mandat, puisque dans ce projet, nous avons une vision et un projet à dix ou à quinze ans. Certains d'entre nous ne seront peut-être plus là mais les plus jeunes seront encore là pour mettre en œuvre la fin de ce que nous aurons présenté ici.

Je vous donne maintenant la parole, si vous souhaitez poser des questions, apporter des compléments d'informations, vous interroger et, bien évidemment, j'espère, vous réjouir de ce côté positif de notre agglomération. Monsieur CAMOIN.

**M. Emmanuel CAMOIN**

J'ai été très heureux de cette démonstration. J'ai appris que nous étions la Porte de la Normandie. Nous le savions déjà, puisque nous habitons de l'autre côté de la porte : nous savions que nous étions en Normandie.

Je suis très content de voir toutes ces hordes de jeunes qui vont venir, Pataugas aux pieds et sac au dos, visiter la ville d'Evreux, comme d'autres peuvent aller visiter la pyramide du Louvre.

**M. Guy LEFRAND**

Visiter la pyramide du Louvre en Pataugas ? Ce n'est pas l'idéal.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Pourquoi pas ?

Evidemment, ils ne vont pas descendre au Best Western. Donc, se pose à moi la question essentielle et fondamentale – et vous allez voir que je suis constructif – que je n'ai d'ailleurs pas vue dans le document : où se trouve le camping ?

**M. Guy LEFRAND**

Une aire de camping-car est prévue : nous l'avons votée et vous devez le savoir, puisque vous étiez présent.

On peut se moquer mais on peut aussi essayer de travailler pour l'avenir de notre territoire. J'apprécie beaucoup votre humour mais je pense qu'à un moment aussi, il faut être un peu sérieux : nous parlons d'emplois, nous parlons d'économie, nous parlons de l'avenir de nos enfants sur ce territoire, nous parlons de la possibilité pour les jeunes qui se trouvent sur ce territoire d'avoir des emplois, d'avoir du travail. Alors, oui : plaisantons mais, une fois que nous nous serons bien amusés, mettons-nous au travail. En effet, en l'occurrence, ce qui vous est proposé c'est avant tout un plan qui va permettre de savoir où créer de l'emploi, comment créer de l'emploi, comment créer de la richesse pour notre territoire. Je suis très heureux de voir les jeunes en Pataugas mais moi, ce qui m'intéresse, c'est surtout lorsqu'ils ont du travail.

Monsieur NOGAREDE.

**M. Alain NOGAREDE**

Merci, Monsieur le Président. J'ai un mauvais souvenir, à l'époque où nous avons fait le PDU, le plan de déplacement urbain. Il s'agissait d'un document très important. Or à un moment donné, peut-être à la page 103, nous nous sommes aperçus que ce document ne parlait pas d'Evreux mais d'une autre ville : il s'agissait d'un copier/coller. Cela nous a un peu intrigués et nous l'avons dit.

Effectivement, ce bureau d'études, concernant le PDU, nous a dit qu'il fallait contourner Evreux pour éviter que le centre-ville connaisse des bouchons. Cela est vrai. Toutefois, dans le secteur du tourisme, l'on nous dit qu'il faut entrer dans Evreux pour qu'il y ait du monde.

Cela mis à part, l'on me dit qu'il y a l'Iton, la forêt, une base américaine, le golf à côté de l'hôpital, que nous planifions bien les événements, que nous sommes à moins d'une heure de Paris, que nous sommes aux portes de la Normandie et que c'est oppressant lorsque l'on se rend dans le quartier de Navarre et que l'on voit les usines... Moi, j'y habite, alors je n'arrête pas d'être oppressé !

**M. Guy LEFRAND**

Faites attention à vous, Monsieur NOGAREDE : nous tenons à vous.

**M. Alain NOGAREDE**

L'on me dit qu'il faut un hôtel de caractère etc. Oui. Que l'on commence par San-Antonio, Lyon et Amiens. En fait, cette première page, la page 7, le consultant peut donc la proposer dans tous les documents qu'il va produire en France.

**M. Guy LEFRAND**

Il n'y a pas d'usine de Navarre partout.

**M. Alain NOGAREDE**

Non, mais la page 7, oui : à San-Antonio, à Lyon, à Amiens, il peut le faire.

Il y a peut-être des éléments à regarder et à retenir. Lorsqu' on dit qu'il faut réaménager la place Charles de Gaulle. Pourquoi pas ? Peut-être. Nous avons dit qu'il y avait un bon urbaniste à la Ville d'Evreux, qui va être capable, peut-être avec un architecte local, de nous proposer un plan pour réaménager la place. Oui. La place Sepmanville aussi.

Mais je crois que ce document nous suffit et que maintenant, avec les acteurs locaux, avec nos équipes, nous pouvons avancer, sans faire appel à la suite du cabinet, qui va nous donner des conseils sur le golf, l'hôpital, la santé etc.

Je crois qu'il faut rester sérieux : soyons sérieux mais je crois qu'il ne faut pas que nous investissions davantage avec ce cabinet. Il faut qu'avec les gens en place, les urbanistes et les architectes locaux, nous avancions et que nous retenions quelques-unes de ces idées.

**M. Guy LEFRAND**

C'est précisément ce pourquoi il a été mandaté : il s'agit d'un consultant. Malgré tout, peut-être que tout le monde sait tout sauf qu'aujourd'hui, lorsque l'on voit l'état d'Evreux, de l'Agglomération et de l'image d'Evreux à l'extérieur, on se dit que justement, c'est parce qu'on avait tout et que nous n'avons pas su le mettre en œuvre, qu'il peut être intéressant, à un moment, de se poser, et de se demander ce que nous avons, ce dont nous pouvons disposer et comment nous pouvons le faire venir.

Evidemment, personne n'a inventé l'eau chaude sauf qu'aujourd'hui, personne n'a mis en œuvre tous ces éléments qui existent à Evreux, surtout ces dernières années.

Depuis la découverte de l'Iton par Jean-Louis Debré, personne ne s'est intéressé à la trame verte, à la trame bleue, à mettre en valeur l'ensemble du potentiel d'Evreux et des alentours. Donc, il était peut-être temps, à un moment, de se poser, de faire un point, de se remettre au travail et, à partir de là – nous serons également d'accord – de lancer une réflexion sur la base de certaines pistes qui nous sont données.

Dans le cadre du travail que nous avons mené hier avec le président MAYER-ROSSIGNOL et le président LECORNU, j'ai été heureux de voir que le président MAYER-ROSSIGNOL, dont nous ne pouvons pas dire qu'il cherche absolument à valoriser ma politique, s'est montré particulièrement intéressé par plusieurs projets et qu'il est prêt à en soutenir financièrement les études de faisabilité au niveau de la Région. Je pense donc que, pour le coup, il ne s'agit pas de politique politicienne, mais qu'il existe au contraire, de la part de l'ensemble des acteurs du territoire, d'abord un respect du travail qui a été mené.

Je crois que l'on peut se moquer, rigoler mais qu'à un moment, il faut aussi respecter le travail qui a été réalisé et nous dire qu'à partir de là, nous allons pouvoir avancer. Il s'agit d'une base de travail; je suis entièrement d'accord avec vous, mais ne la traitons pas par-dessus la jambe, ne nous moquons pas du fait que quelqu'un ait pris le temps de répertorier tous les atouts de la Ville pour en faire quelque chose de positif. Comme vous le savez, nous n'avons d'ailleurs pas attendu pour lancer, avec les urbanistes de la Ville, notamment avec les services de Monsieur Levillain, au niveau de la Ville, le travail sur la remise en état de la place du grand carrefour, la

remise en état et l'ouverture de la place Sepmanville. Ce sont les services de la Ville qui nous accompagnent.

Je suis donc parfaitement d'accord avec vous : évitons les dépenses du type « Livre vert », que nous avons connues, et travaillons de manière très sérieuse. Encore une fois, je suis heureux de voir que nos partenaires, Département et Région, sont d'accord pour participer au travail d'approfondissement de la réflexion sur certains de nos sujets. Cela prouve en tout cas que, toute tendance politique confondue, tout le monde a envie de voir cette agglomération se réveiller, bouger, avec un vrai squelette stratégique, et je suis heureux de voir que tant nos partenaires institutionnels que nos collègues des autres collectivités sont capables de nous accompagner et de nous suivre, parce qu'ils ont particulièrement apprécié le travail qui a été fourni.

Monsieur PAVON.

**M. Jean-Pierre PAVON**

Monsieur le Président, un point a retenu mon attention : l'aire de camping-car. Elle est très excentrée par rapport au centre-ville d'Evreux. Or actuellement, les aires de camping-car ont plutôt tendance à se rapprocher des centres villes. Tel est le cas à Bayeux ; tel est le cas à Bruges, tel est le cas autour des enclos paroissiaux en Bretagne. Pourquoi ? Si l'on veut que, pour les gens, il ne s'agisse pas uniquement d'une halte avec camping-car, il faut qu'ils soient à proximité des lieux à visiter. Si vous les installez en périphérie, dans le parc forestier, ils s'arrêteront pour passer la soirée, mais ces personnes ne viendront pas dans Evreux, puisqu'avec un camping-car, on ne stationne pas en centre-ville. Il existe des possibilités de stationnement en centre-ville : ils sont à exploiter. Je pense aux endroits situés autour de la place de la République. J'ai pratiqué pendant six ans le camping-car et je peux vous assurer que l'on apprécie le fait de pouvoir se garer en centre-ville. Cela permet de visiter une ville.

**M. Guy LEFRAND**

Vous l'avez vu, l'aire de camping-car a été positionnée ici, mais il n'y a pas eu d'approfondissement du travail. Vous le savez et vous avez voté, au sein du Conseil communautaire, une enveloppe dans le cadre du budget primitif pour la création d'une aire de camping-car, monsieur le ministre des Finances. Nous avons donc écrit à l'ensemble des associations de camping-caristes – je crois que pour l'instant, peu nous ont répondu, Monsieur PRIEZ - pour leur demander quels étaient leurs souhaits. Nous travaillons donc en partenariat avec les utilisateurs et, à partir de là, nous verrons effectivement ce qui est le plus utile à faire.

Monsieur BROCHOT

**M. Bernard BROCHOT**

Il est vrai que cela est très intéressant mais j'ai quand même quelques questions.

**M. Guy LEFRAND**

Je me méfie quand il commence ainsi.

**M. Bernard BROCHOT**

J'ai quelques questions sur le retour sur investissement immédiat pour le commerce ébroïcien. En effet, cela est bien je ne vois pas cela avant vingt ou trente ans. Pourquoi pas ? Ce n'est pas pour autant que le projet est mauvais.

**M. Guy LEFRAND**

Dommmage, cela commençait bien.

**M. Bernard BROCHOT**

Il faudrait que cela soit effectif plus rapidement.

Un autre élément qui me surprend tout de même est le fait que cela s'appelle « Grand Evreux Agglomération – cela est écrit dessus – élaboration d'un projet majeur destiné à développer le tourisme de destination sur le territoire du Grand Evreux Agglomération ». Or je n'ai vu que le Grand Evreux. On ne parle pas de l'église du XIème siècle de Reuilly, par exemple.

**M. Guy LEFRAND**

Avec tout ce que nous allons payer au prochain Conseil communautaire en fonds de concours à Reuilly, nous n'allons pas l'oublier.

**M. Bernard BROCHOT**

On ne parle pas du centre culturel de Saint-Germain-des-Angles, par exemple, qui est un monument historique du XVIIIème siècle.

Il s'agit d'un projet ambitieux, mais qui ne porte qu'Evreux. Or je pense que le tourisme, c'est Evreux, bien sûr, mais si nous y ajoutons tout ce que nous avons en vert, en culture et en projets divers et variés autour d'Evreux, ce serait mieux. Cela attirerait davantage que la ville d'Evreux toute seule.

**M. Guy LEFRAND**

Je vous répondrais bien mais je crois que M. Rémi PRIEZ meurt d'envie de vous répondre, alors je laisse M. PRIEZ vous répondre.

**M. Rémi PRIEZ**

Une courte réponse, Bernard. Ce que nous avons proposé là n'est pas le catalogue de l'office du tourisme : il s'agit d'équipements supplémentaires. Cela n'occulte pas ce qui existe déjà. Ce qui existe déjà est déjà en promotion à l'office du tourisme. Il s'agit d'éléments que nous apportons en plus. Ce n'est pas un programme de tourisme.

**M. Guy LEFRAND**

Pour compléter, concernant le commerce, Monsieur BROCHOT. En l'occurrence, il s'agissait d'une étude sur le tourisme et non sur le commerce. Je vais vous répondre très sérieusement et très précisément. Aujourd'hui, ce n'est pas le commerce qui va développer le centre-ville d'Evreux. C'est le centre-ville d'Evreux, remanié, requalifié, qui va attirer du monde, qui va aider le commerce à se développer. Telle est la raison pour laquelle notre objectif est de l'améliorer. N'oublions pas que le centre-ville d'Evreux est le cœur de l'Agglomération et que c'est aussi l'image de l'Agglomération. Or si le cœur n'est pas suffisant pour faire vivre un organisme, sans cœur, l'organisme ne vit pas du tout. Pardonnez-moi cette métaphore un peu médicale. Je n'oublie évidemment pas le tourisme – et Rémi PRIEZ l'a particulièrement bien dit – de l'ensemble de l'Agglomération. Il est évident que nous devons travailler ensemble. Cependant, si les touristes ne viennent pas à Evreux, ils ne vont pas aller ailleurs autour. Les touristes ne vont pas venir de Paris pour visiter – et Dieu sait, pourtant, si elle est belle – l'église de Reuilly. Il faut que nous les attirions à la cathédrale et autour de la cathédrale d'Evreux, pour, ensuite, leur donner envie, grâce à notre office du tourisme, de circuler sur l'ensemble de l'Agglomération.

Le consultant a travaillé et a présenté rapidement ses suggestions : l'une des pistes qui, aujourd'hui, nous pose problème est le fait que les touristes passent quelques heures sur le territoire. L'objectif est qu'ils y passent une nuit. Il n'y a qu'ainsi que nous pourrons développer et valoriser le tourisme autour d'Evreux. Il ne s'agit pas d'oublier la Maladrerie, qui est tout de même un élément extraordinaire, il ne s'agit pas d'oublier l'usine à ZABU, il ne s'agit pas d'oublier l'église de Reuilly et toutes les églises qui se trouvent sur le territoire, les circuits des mares, le Gisacum etc. Nous avons tout cela. Mais pour cela, il faut faire venir les touristes et, pour les faire venir, il faut qu'il existe un point d'accroche premier. Mais l'un n'empêche pas l'autre : qui peut le plus, peut le moins.

Monsieur CAMOIN.

**M. Emmanuel CAMOIN**

La question de la nuitée m'intéresse beaucoup. En effet, Evreux compte beaucoup d'hôtels et je ne comprends pas bien l'intérêt de rajouter un hôtel supplémentaire, dans le bâtiment de la Caisse d'Epargne, qui va faire concurrence aux autres hôtels qui ont déjà du mal à remplir leurs chambres. Expliquez-moi ce projet, parce que j'ai du mal à le comprendre.

**M. Guy LEFRAND**

Oui, je vais vous l'expliquer très précisément, Monsieur CAMOIN : aujourd'hui, nous n'avons pas d'hôtellerie correspondant, notamment, à la clientèle d'affaire et à la clientèle haut-de-gamme. Nous allons être très clairs et nous dire les choses très précisément. Aujourd'hui, notamment la clientèle d'affaire considère qu'il n'y a qu'un seul hôtel à Evreux. Et quand ils ne peuvent pas aller au Best Western, ils vont à Rouen ou ils retournent à Paris. Or moi, je veux que les gens restent à Evreux. Vous pouvez plaisanter, mais en l'occurrence, nous ne sommes pas sur les Pataugas, nous sommes justement sur la clientèle haut-de-gamme, celle qui va ramener un peu d'argent et un peu de richesse sur notre territoire : nous en avons bien besoin. Sauf qu'aujourd'hui, nous n'avons pas un seul équipement touristique, en dehors du Best Western, qui corresponde à leurs attentes. Donc nous avons besoin de développer ce secteur du 3+, du 4, du 4+, de manière à pouvoir attirer cette clientèle d'affaire et cette clientèle familiale, détente, qui est CSP +.

Je ne critique surtout pas les hôtels existants à Evreux : ces derniers correspondent à une demande, mais ils ne correspondent pas à toutes les demandes. Or aujourd'hui, qu'il s'agisse de la CCI, qu'il s'agisse de « Territoire et Tourisme », tout le monde est d'accord pour dire que nous avons un déficit hôtelier majeur aujourd'hui, à Evreux.

**M. Emmanuel CAMOIN**

Excusez-moi, mais nous avons eu quelques hôtels haut-de-gamme : je pense à l'hôtel de France ou à l'hôtel de l'Ouest, ou au Normandy, qui sont peut-être maintenant en état de décrépitude parce qu'ils n'ont pas fait les investissements nécessaires. Mais tous ces hôtels ont existé.

**M. Guy LEFRAND**

Justement, nous avons envie qu'ils ré-existent. Aujourd'hui, ils n'existent plus : vous le dites vous-même, ils ont existé. Nous sommes d'accord. Vous voyez que nous allons finir par trouver des points de convergence. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Monsieur DE LANGHE.

**M. Jean-Luc CINTRAT**

Non, c'est Monsieur CINTRAT. Je voudrais quand même, pour reprendre l'idée de Monsieur BROCHOT, faire remarquer que dans ce document, alors qu'il existe tout de même des atouts dans les communes, il n'y ait rien sur les projets des communes, qu'il s'agisse des vélos ou des choses comme cela. Je regrette un peu que quelques pistes ne soient pas évoquées.

**M. Guy LEFRAND**

Quelques pistes cyclables, bien sûr.

Il est vrai que cela n'a pas été évoqué dans ce cadre mais, malgré tout, dans le cadre du projet d'agglomération, nous avons là aussi intéressé, en particulier la Région, pour terminer la voie verte, vous savez, ce petit tronçon qui manque entre la rue de la Cavée Boudin et la gare, ce qui fait que lorsque l'on arrive à la gare, il n'est pas possible de prendre la voie verte. Cela a d'ores et déjà été validé par les présidents de région et de département, l'idée étant aussi de continuer.

Effectivement, cela n'a pas été repris dans ce document qui cible quelques projets majeurs, mais sachez que ce sujet continue à vivre et que nous allons le réaliser. Vous l'avez demandé, cela a été prévu au niveau du Conseil communautaire et là, c'est en train d'être inscrit au contrat d'agglomération. Nous y travaillons. Mais j'entends votre remarque sur la présentation.

Monsieur NOGAREDE ?

**M. Alain NOGAREDE**

Je ne sais pas si c'est un hôtel qui va être installé à la place de l'hôtel de la Biche. Quel est le devenir de ce terrain, de cet hôtel qui a brûlé il y a quelques années ? Je ne sais pas si vous avez des informations à ce sujet.

**M. Guy LEFRAND**

J'ai quelques éléments de réponse puisque, là aussi, cela fait partie des projets que je porte, en votre nom, dans le cadre du contrat d'agglomération. Aujourd'hui, j'ai proposé à nos partenaires que nous puissions envisager l'achat de ce terrain qui est aujourd'hui dans un état déplorable et sur lequel rien n'est prévu. De nombreuses propositions, des idées, ont été formulées, plus ou moins intéressantes, dont certaines très intéressantes d'ailleurs, mais aujourd'hui, rien n'est prévu. Le propriétaire ne sait plus quoi faire de ce terrain. Nous avons prévu – et cela est aujourd'hui acté – la remise en état de la place Saint-Taurin et un travail de réfection de l'église Saint-Taurin qui, pour le coup, est du ressort du Conseil municipal. L'une des idées, qui a aussi trouvé son écho auprès de nos partenaires dans le cadre du contrat d'agglomération est, éventuellement, d'acquérir ce terrain, au moins pour faire quelque chose de propre et mener une étude sérieuse – je sais que vous n'aimez pas trop les études – mais mener une étude sérieuse pour essayer de sortir un projet clair sur ce terrain. Soit nous arrivons à porter un projet, soit rien n'apparaît comme étant valorisant et auquel cas, au moins, nous en faisons quelque chose de propre.

Voilà où nous en sommes à ce jour. Monsieur PERRIN.

**M. Marc PERRIN**

Sur le territoire de la commune du vieil Evreux, nous avons le 10<sup>ème</sup> site touristique du département de l'Eure en termes de nombre de visiteurs. Or une réflexion que je me fais depuis longtemps est le fait que les touristes viennent sur le site mais repartent également très



rapidement. Est-ce qu'il ne serait pas possible, dans le cadre d'une grande convergence entre le Département et l'Agglomération, d'imaginer sur le site un lieu de restauration, un peu à l'exemple de ce qui existe à Giverny ?

**M. Guy LEFRAND**

Nous allons demander à Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux de porter le projet : il s'agit d'une bonne idée. Ils sont d'ailleurs tous en train de noter. Je pense qu'il s'agit d'une remarque intéressante qu'il faudra étudier.

Sommes-nous à peu près clairs sur ce sujet ? Je vous remercie pour ces échanges constructifs, qui nous poussent à aller plus loin.

**Question diverses**

**M. Guy LEFRAND**

Nous allons, lors de la prochaine séance du 24 juin, procéder à la constitution d'un jury de concours permanent.

Vous savez que le GEA, dans le cadre d'un programme de travaux, prévu dans son schéma directeur d'assainissement, doit engager une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la troisième tranche d'assainissement collectif sur la commune d'Aviron. L'estimation financière de cette prestation étant supérieure au seuil communautaire, la procédure de mise en concurrence nécessite l'intervention d'un jury de concours courant août 2015.

Il est donc proposé de procéder, lors de ce Conseil du 24 juin, à la désignation de ce jury de concours permanent, qui sera convoqué lorsque cela sera nécessaire. Vous avez normalement dû recevoir une note à ce sujet – j'espère que vous l'avez reçue – qui vous rappelle la procédure de constitution d'un jury de concours, avec un scrutin de liste. Nous devons présenter une liste complète, je suppose, de cinq titulaires et cinq suppléants.

Il ne vous est pas proposé de constituer votre propre liste, sauf si vous le souhaitez, mais de nous faire part de votre intérêt à faire partie de ce jury de concours, et nous veillerons alors à ce que nous puissions créer et monter une liste et vous la présenter pour gagner du temps lors du Conseil du 24 juin qui sera une séance assez longue, durant laquelle beaucoup de délibérations seront examinées, puisque nous y étudierons le compte administratif, le budget supplémentaire etc.

Les listes doivent être déposées au plus tard le 22 juin. N'hésitez pas, dans les jours qui viennent, soit à présenter une liste complète entre vous, si vous le souhaitez, soit à nous faire part de votre intérêt pour une candidature personnelle, afin que nous puissions créer une liste ensemble.

En l'absence d'autres questions, chers collègues – pour une fois, nous ne finissons pas trop tard – je vous souhaite une bonne soirée et un bon appétit.

*La séance est levée à 20H15.*